

Les municipales

Rosaire Raymond se représente à Cowansville

COWANSVILLE, (JDB) — M. Rosaire Raymond a fait part, en fin de semaine, de son intention de se porter, pour un autre terme de quatre ans, comme candidat à la mairie de Cowansville, le 5 novembre 1978.

Dans le même temps qu'il faisait part de sa décision, M. Raymond a précisé que le thème de son action sera le développement économique, mais avec comme toile de fond le contrôle des dépenses et la stabilité de la structure financière.

M. Raymond a mentionné qu'il fera part de son programme et rendra compte de son mandat plus tard, par l'entremise de communiqués de journaux, de rencontres de groupe ou d'assemblées publiques. Programme qui, ajoute-t-il, devrait porter sur le développement industriel, commercial, résidentiel et touristique de Cowansville.

"La réouverture de la rue Principale et la revalorisation du terrain commercial au centre ville sont des éléments essentiels du développement économique de Cowansville. Nous parlerons de l'amélioration des services dans le parc industriel, de la construction industrielle et commerciale, et des changements apportés à la commission industrielle".

M. Rosaire Raymond énumère également toute une

série de sujets appelés à être traités comme le cadre de la campagne électorale: situation financière, activités régionales, épuration des eaux, régularisation des pressions de l'eau, activités sportives et culturelles, travaux publics, police et incendie, administration...

"Concernant certains articles de journaux, lance-t-il,



je pense qu'il est utile que j'y apporte certains commentaires. M. Désourdy est fâché, la principale raison est que j'ai osé changer certaines choses à ses grands plans et à la façon de diriger la ville".

M. Raymond poursuit en mentionnant que pour plaire à M. Désourdy il aurait, sans doute, dû continuer à faire les choses à son image et à

sa ressemblance pour l'éternité. "Tenant compte de cela, tout ce qui est bon à Cowansville vient de lui et tout ce qui est mal vient de moi".

"Son attitude et ses tactiques, poursuit-il, sont très surprenantes, lui qui a toujours méprisé les journaux et ceux qui s'en servent, les utilise maintenant pour publier sa haine et son mépris. M. Désourdy est passé maître dans l'art de mépriser les gens qui ne pensent pas toujours comme lui et qui ne se plient pas à ses quatre volontés. Ce qui est grave, c'est qu'il descend aussi la ville de Cowansville, ceci n'est pas de nature à nous aider dans le développement économique".

M. Raymond reproche à M. Roland Désourdy non pas de se vider le cœur, mais plutôt d'utiliser "des mensonges, des faussetés et des déclarations malhonnêtes et incomplètes".

Concernant le projet des personnes âgées, il rappelle, une fois encore, qu'il est favorable à l'idée de faire quelque chose, mais pas à n'importe quelle condition: ne pas toucher ou nuire au développement commercial futur du centre-ville, ne pas s'engager à la légère dans l'aménagement d'un passage couvert, ne pas consentir de déboursés sans disposer des ap-

probations requises. Il souligne, une fois de plus, que M. Désourdy a supporté une résolution qu'il a abandonnée dès qu'elle fut déclarée illégale, laissant "lâchement tomber les cinq conseillers qui l'avaient supportés".

"Est-ce le genre de politiciens que nous voulons à l'hôtel de ville? interroge-t-il, bien sûr M. Désourdy nous a dit qu'il n'a pas l'intention de revenir lui-même dans la politique active, mais si je comprends bien son message et ses démarches, il veut s'assurer qu'il fera élire un conseil qu'il pourra diriger à sa guise".

M. Raymond précise qu'il n'a pas l'intention pour le moment de répondre aux accusations de M. Désourdy, "vu qu'il ne se présente pas à la mairie, ça ne vaut pas la peine".

"Mais, ajoute-t-il, je tiens à informer les éventuels candidats à la mairie qui voudraient se servir des déclarations de M. Désourdy comme "plate-forme" politique qu'ils seront invités à défendre leurs arguments publiquement. Il est malheureux que le débat ait débuté sur une si mauvaise note. Je ne l'ai pas cherché. Je n'ai pas l'intention de l'entretenir mais je répondrai aux déclarations qui sont de nature à nuire à la ville de Cowansville".

Candidat du second souffle

Pierre Jacob à la mairie de Bromont

BROMONT (JDB) — Se présentant comme l'homme du second souffle, M. Pierre Jacob a, officiellement, annoncé, samedi, son intention de se porter candidat à la mairie de Bromont.

M. Jacob, qui depuis avril 1977, siège au conseil municipal de Bromont, s'est ainsi rendu à la demande d'une importante délégation de citoyens qui le pressaient de briguer les suffrages de la population à la mairie, après que MM. Robert Leboeuf et Germain Désourdy aient annoncé leur intention de ne plus se représenter au siège de premier magistrat.

M. Jacob a accepté d'assumer cette responsabilité, parce que, dit-il, "je sais fort bien que tous ceux qui m'ont approché pour me présenter à la mairie, continueront leur travail et s'appliqueront à trouver six conseillers de calibre, prêts à travailler avec moi, et selon les grands axes de mon programme".

Le nouveau candidat, déterminé à trouver des solutions "à nos problèmes", a rendu hommage au travail difficile auquel son prédécesseur avait été confronté au cours des 18 derniers mois, tout en soulignant l'excellente performance des autres membres du conseil.

Il a ensuite dégagé les principaux thèmes de son programme: "deux grands axes guideront l'élaboration de mon programme: la consolidation de l'administration municipale et le développement économique de Bromont".

En ce qui concerne la consolidation de l'administration municipale, M. Jacob explique que "s'il est important de conserver les services essentiels et de ne réduire en aucune façon les services à la population, il m'apparaît toutefois nécessaire de se pencher de nouveau sur la situation de la ville, d'en étudier les structures et les modes de fonctionnement, et de trouver des endroits où on peut encore réduire les dépenses".



Il précise même dans un second temps son désir de conserver les équipements en place, d'en réduire les frais administratifs au minimum, de considérer même la possibilité de louer à des corporations indépendantes sans but lucratif, administrés par des gens de Bromont, chacun de ces équipements pour que ces corporations soient en mesure d'alléger l'administration municipale des pertes qui sont encourues par ces

équipements et d'en tirer le meilleur profit possible par l'usage des gens de Bromont.

Quant à l'axe du développement économique, M. Jacob déclare tout aussitôt: "je veux garder, moi-même, cette responsabilité, car je crois que c'est la seule voie que Bromont peut emprunter, à court terme, pour effacer ce déficit d'au-delà de \$400,000. Développement industriel, développement commercial, développement résidentiel, développement de foyers pour personnes âgées, développement de toutes sortes, c'est ce que ça nous prend. Ce sont des constructions, c'est de la valeur foncière, voilà à quoi je m'engage en gardant moi-même cette responsabilité".

Cependant, M. Jacob ajoute qu'il assumera cette responsabilité avec le concours des hommes d'affaires de Bromont comme avec celui des gouvernements fédéral et provincial: "il faudra consolider les efforts de tous, les orienter et les diriger vers les secteurs en croissance pour être en mesure de conserver ce que nous avons déjà et d'ajouter des industries, des commerces et des résidences".

Bromont disposant de facilités, d'équipements et d'une infrastructure pouvant accommoder de 15,000 à 20,000 habitants, M. Pierre Jacob estime qu'il faut travailler dès à présent à amener des gens à Bromont plutôt qu'à attendre dix ans.

Ce candidat du "second souffle" se présente seul, sans équipe, tirant ainsi une fructueuse leçon de l'élection d'avril 1977, alors que la population avait clairement fait connaître qu'elle ne voulait pas d'équipe toute faite, toute structurée à l'hôtel de ville. Pour sa part, il ajoute que ce sera plus facile pour le prochain maire de travailler avec ceux que la population aura choisis.

Un point soulevé par M. Pierre Jacob lors de sa conférence de presse, mérite d'être souligné, soit son projet de créer, mettre sur pied des comités consultatifs, dans lesquels les citoyens auraient un rôle essentiel mais surtout actif à jouer. C'est, certainement d'ailleurs un sujet sur lequel on reviendra au cours de la campagne électorale.

M. Pierre Jacob, qui est âgé de 34 ans, marié et père de trois enfants est, depuis 1962, à l'emploi de la ville de Bromont comme chercheur sur les causes et circonstances des incendies, fonction qui lui laisse beaucoup de temps libre, qu'il saura mettre à profit pour travailler comme maire de Bromont, s'il devait être élu.

Sous cette étiquette de "candidat du second souffle", M. Pierre Jacob entend surtout axer son action sur la reconstruction de la ville de Bromont, une ville avec une nouvelle image, tout en dynamisme.

Les partielles aujourd'hui

Plus de 900,000 Canadiens vont aux urnes lundi dans 15 circonscriptions électorales.

Les conservateurs, persuadés qu'il existe dans le pays un fort sentiment "anti-Trudeau" et "anti-gouvernemental", comptent remporter 10 des 15 sièges, soit faire au moins quatre gains.

Les néo-démocrates, optimistes pour les mêmes raisons, comptent sur "quatre, peut-être cinq sièges".

Toutefois, le chef du parti, M. Ed Broadbent, a déclaré samedi que son parti attachait autant d'importance au vote populaire qu'au nombre de sièges. Même s'il perdait les 15, il n'y verrait qu'un "malheureux coup de dés" s'il augmentait sa part du vote populaire, dit-il.

En 1974, le NPD n'a remporté qu'un des 15 sièges disputés lundi: celui de Broadview à Toronto.

Les libéraux ne s'aventurent pas trop à faire des prédictions. Mais les organisateurs disent qu'ils seraient satisfaits de

remporter cinq comtés, heureux d'en gagner sept, — le nombre du 1974.

Les circonscriptions en cause vont de Humber-St. George-St. Barbe, Terre-Neuve, à Burnaby-Richmond-Delta, Colombie-Britannique, en passant par un siège en Nouvelle-Ecosse, un autre au Nouveau-Brunswick et encore un autre au Manitoba, trois au Québec et sept en Ontario où, de l'avis général, se décidera le sort du gouvernement actuel.

Les libéraux pourraient perdre les 15 sièges sans pour autant perdre leur majorité aux Communes, qui comptent 264 députés.

Quels que soient les résultats des élections partielles, ils exerceront beaucoup d'influence sur le moral des troupes des divers partis l'an prochain.

Les trois chefs politiques ont fait campagne dimanche, M. Joe Clark, conservateur, accusant M. Trudeau de vouloir museler la commission McDonald qui enquête sur la GRC. Il l'a appelé "le Richard Nixon du Nord".



VOL. 43 — NO 102

GRANBY, LUNDI 16 OCTOBRE 1978

Livraison domicile \$1.50 par semaine
Semaine: 25 cents - Samedi: 40 cents

Le week-end dans la région

Deux morts et un bain forcé

GRANBY — Les routes de la région ont fait deux victimes dans la région au cours de la fin de semaine, en plus d'imposer un bain forcé à deux autres personnes, quand leur voiture a chuté dans la rivière Yamaska, à Bromont.

La pire tragédie s'est produite sur la Transcanadienne, près de St-Hyacinthe, où un couple a perdu la vie à la suite d'un dérapage survenu vers huit heures samedi, sous une pluie battante.

Les victimes ont été identifiées comme étant M. et Mme Aurélien Tourville, de Sillery, près de Québec.

L'accident mortel est survenu au moment où la voiture dans laquelle circulaient les victimes s'est immobilisée sur un ponton de ciment, après avoir heurté un lampadaire, suite à un dérapage survenu sur une chaussée rendue glissante par la pluie abondante qui tombait. Selon les renseignements obtenus, l'homme et la femme sont morts sur le coup, celui-ci se cassant le cou sur la roue de conduite, pendant que son épouse enfonçait le pare-brise avec sa tête. La tragédie est survenue à la hauteur de la sortie du rang St-Georges, à St-Simon. Le couple se dirigeait alors vers Dorval, d'où il devait décoller quelques heures plus tard pour une tournée au Japon et en Chine.

Selon les renseignements des policiers, les victimes auraient pu avoir la vie sauve si leur ceinture de sécurité avait été bouclée.

Voiture de police
Ce premier accident en a indirectement provoqué un autre, survenu au même endroit, peu de temps après, alors qu'une auto-patrouille de la Sûreté municipale d'Acton Vale s'est immobilisée contre un lampadaire.

Une foule d'automobilistes s'étaient en effet stationnées en bordure de la route, suite à l'accident mortel, afin de voir de plus près ce qui s'était passé. L'un d'eux a subitement décidé de sortir de la lignée de voitures pour reprendre sa route, coupant ainsi le chemin à la voiture de po-

lice, qui se dirigeait vers St-Hyacinthe. Le constable Raymond Desjardins, de la Sûreté municipale d'Acton Vale, qui était au volant, n'a eu d'autre choix que de donner un coup de roue, avec le résultat que l'on sait, pour éviter la collision. Inutile de dire que le conducteur qui avait été la cause de ce second accident, dans lequel le policier n'a heureusement subi que des blessures légères, est rapidement disparu. Quant à l'auto-patrouille, elle a subi de lourds dommages, se tordant sur elle-même, après avoir frappé le lampadaire de côté.

La Sûreté du Québec, détachement de St-Hyacinthe, a effectué les constatations d'usage dans les deux cas.

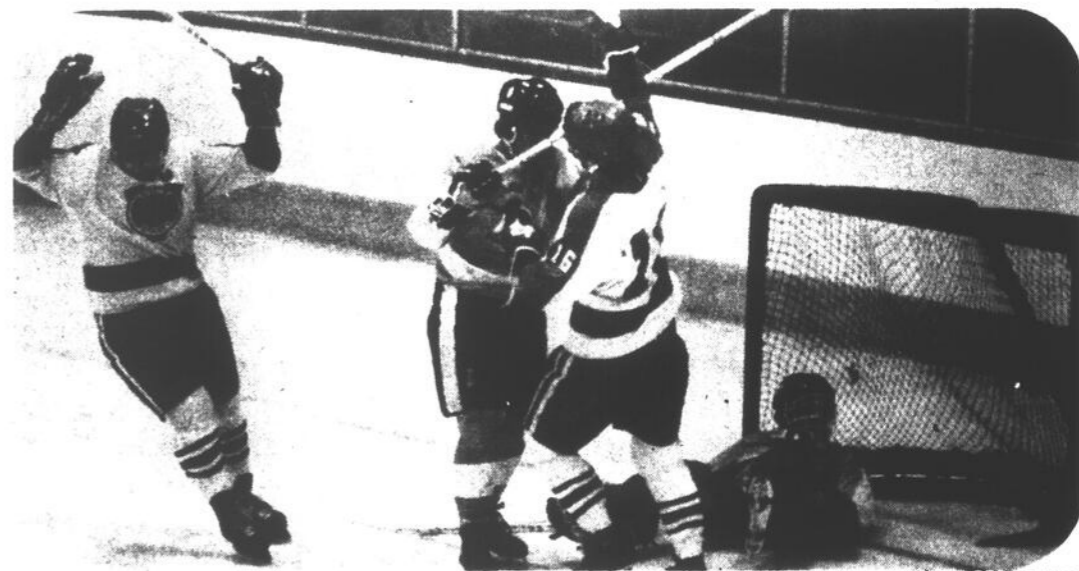
Bain forcé

Enfin, vers 11 heures dimanche, une voiture plongeait dans la rivière Yamaska, à Bromont, forçant ses deux occupants à prendre un bain forcé. Mme Marie Rousseau, 65 ans, de Montréal, et sa fille Denise, qui conduisait la voiture, en ont cependant été quittes pour la peur, exception faite de la perte de leur automobile. Conduites à l'hôpital Brome-Missisquoi-Perkins, à Cowansville, elles ne souffraient que d'un choc nerveux.

Le tout a débuté par une collision, à l'intersection du boulevard Bromont et de la rue Shefford. Mlle Rousseau perdant alors le contrôle du volant, son véhicule a sauté le garde-fou avant de s'immobiliser dans le lit de la rivière.

Le jeune Allan Perrier, 16 ans, de Granby, a été le premier à porter de secours aux deux "naufragés". Accompagné de son père, il se rendait alors à Bromont. Puis le conducteur de l'autre voiture, accompagné de son fils, survint quelques instants plus tard, s'en étant tirés indemnes. Il s'agit de M. Gaston Turcotte de Beauceville, et de son fils Gérard.

Le sergent Allard, de la Sûreté municipale de Bromont, a effectué les constatations d'usage.



(Photo C-Line Jobin)

Les Vics de Granby de la ligue Richelieu Junior ont donné tout un spectacle vendredi soir au Palais des Sports, alors qu'ils ont disposé des puissants Sieurs de Longueuil au compte de 7 à 6. Sans aucun doute le plus beau match de hockey disputé à Granby depuis des années, au dire des quelques 1,200 spectateurs présents. Les Vics devaient ajouter une autre importante victoire à leur dossier, dimanche après-midi à St-Hyacinthe, alors qu'ils l'emportèrent 6 à 2. Cette photo nous fait assister au second but des Vics, compté par Robert Mahieux. Les Vics manifestent, dont le no 16, Marc Ducharme, devant le cerbère Richard Catellier des Sieurs. Voir détails et autres photos en page 7.

le sourire matinal

Je n'ai absolument pas de chance... à chaque fois que j'ai rencontré une femme qui me plaisait, ou bien elle était mariée ou bien j'étais marié...

MADE IN CANADA
Beaudry
REALTY
42 Principale Granby
372-4014

La météo

Montréal - Nuageux avec des éclaircies. Possibilité de quelques flocons de neige à l'occasion. Persistance du temps très froid. Maximum près de plus 6. Mardi: ensoleillé et froid. Cantons de l'est, Québec et Trois Rivières - Nuageux avec des éclaircies et une possibilité de quelques flocons de neige.

PHARMACIES ESCOMPTES
JEAN COUTU
168, rue PRINCIPALE, Granby — 372-6666
Ouvert tous les jours jusqu'à 22h. exc. sam. et dim. 21h.

6/36
TIRAGE DU: 15 Octobre 1978
NUMEROS GAGNANTS
18 19 21 22 25 33
NUMÉRO COMPLEMENTAIRE: 26

RESULTATS COMPLETS DEMAIN, MARDI
Le traitement des données du tirage du 6-36 d'HIER se fait AUJOURD'HUI
LES RESULTATS COMPLETS PARAITRONT DES DEMAIN dans ce journal et dans tous les quotidiens du Québec
CHAQUE SEMAINE les RESULTATS COMPLETS DU TIRAGE DU DIMANCHE PARAITRONT DÉFORMAIS PUBLIÉS LE MARDI
NB
Aucun résultat ne peut être fourni par téléphone ou code-a-phone
Tous les billets gagnants de \$500. et \$100. de la Mini sont encaissables à toute succursale de la BCN

TIRAGE 828		DIMANCHE 15 octobre '78	
36	Séries émises - 90,000 chacune	1	GAGNANT DE \$50,000.
35	POSSIBILITÉ DE	35	GAGNANTS DE \$5,000.
288	GAGNANTS DE \$500.	2,916	GAGNANTS DE \$100.

Les élections municipales à Bromont

● Marquis sollicite un renouvellement de mandat

BROMONT (dB) - Afin de maintenir à l'Hôtel de ville de Bromont une opposition forte, valable, qui sache se tenir debout, M. Robert Marquis a décidé de se représenter comme conseiller dans le cadre de la présente élection municipale.

« Au cours des dix-huit derniers mois, j'ai, dit-il, acquis une expérience indéniable, grâce à laquelle je peux être très utile à tous mes concitoyens, je me sens presque obligé de me représenter à nouveau, de poursuivre le travail déjà entrepris, d'autant que j'en trouve de bonnes possibilités pour Bromont, à court terme.

Son expérience municipale, M. Robert Marquis l'a acquise dans des situations qui étaient loin d'être favorables, dans des domaines les plus variés: il fut, notamment, président des Habitations à loyer modique, qu'il s'attacha à restructurer en donnant aux locataires comme aux gens du milieu une part active et de premier plan au processus décisionnel; il assumait la vice-présidence de l'aéroport, pour lequel il entreprit des démarches incessantes auprès de Québec, d'Ottawa comme auprès d'organismes comme Les Gens de l'Air, de qui il reçut d'ailleurs un appui inconditionnel.

En charge de la commission des finances, il fut à l'origine de la réorganisation et de l'assainissement des finances municipales, c'est lui également qui demande et obtint l'aide

d'un fonctionnaire du ministère des Affaires municipales, qui fut ni plus ni moins qu'attaché à la ville de Bromont.

Comme membre de la commission des Loisirs, M. Robert Marquis apporta des modifications importantes au contrat de gestion de l'aréna qui fut soumis au conseil, modifications afin d'apporter à la ville plus de



M. Robert Marquis

garanties, plus de contrôles que ne le prévoyait le projet initial. Comme vice-président de la voirie, il travailla à réduire le nombre d'emplois, à vendre du matériel inutilisé et dispensa, à accorder, par voie de soumissions, le déblaiement des chemins d'hiver ainsi qu'à susciter une nouvelle manière de penser au sein du département des Travaux publics.

Il ne faudrait pas, non plus, passer sous silence les contacts nombreux qu'il a établis avec les différents ministères québécois, ni la correspondance volu-

mineuse qu'il a échangée avec eux au sujet de dossiers vitaux pour l'avenir de Bromont. A tel point qu'à ce niveau également, M. Robert Marquis pense qu'il a de quoi à offrir à la ville de Bromont, à l'ensemble de la population.

M. Marquis ne se cache pas, cependant, pour souligner qu'il n'est pas entièrement satisfait de la performance réalisée par le conseil dont il a fait partie au cours des derniers mois, «on n'a pas fait assez d'efforts, souligne-t-il, pour comprimer les dépenses, pour casser notre déficit, on aurait pu faire mieux si par exemple, on avait procédé au départ à d'importantes coupures, comme je l'avais souligné en avril 1977».

M. Marquis souligne d'ailleurs que s'il est un point sur lequel il a toujours été très ferme, sur lequel il n'a jamais fait la moindre concession, c'est bien celui de la compression des dépenses. «Ce point, ajoute-t-il, figurait dans mon programme électoral, je m'y suis toujours tenu, j'ai respecté en tout temps, ma parole».

Indépendant de toute attache, de toute formation ou groupement politique, M. Robert Marquis souligne encore aujourd'hui la mauvaise gestion des affaires publiques qu'a réalisée l'avant-dernière administration, et il cite l'excédent de \$800,000 par rapport aux montants consentis de divers règlements d'emprunt.

«Il y a eu un manque total de contrôle sur les dépenses, aussi payons-nous au

jour d'hui pour cette négligence».

N'ayant eu pratiquement aucun support des autres membres du conseil, M. Marquis affirme qu'il a dû faire preuve de beaucoup de vigilance, afin d'éviter à la ville de nouvelles dépenses additionnelles. Aussi exhorte-t-il la population à faire preuve de beaucoup de jugement et de sagesse lorsqu'elle aura à choisir les prochains membres du conseil, «il faut à tout prix éviter de retomber dans la même ornière qu'auparavant, il faut que les personnes élues soient complètement indépendantes, libérées de toute attache. Même le dernier conseil n'a pas été à l'abri de certaines tentations, faut-il rappeler l'affaire du commissaire industriel, qui avait reçu l'appui unanime de tous les conseillers, moi excepté».

Il est essentiel, pour le candidat Marquis, que l'opposition ait pignon sur rue à l'hôtel de ville de Bromont, c'est une condition essentielle selon lui, de veiller à nommer comme conseillers des hommes forts, qui, en toutes circonstances, sauront se tenir debout.

M. Marquis dévoilera les grandes lignes de son programme d'ici quelque temps, mais il a déjà commencé à effectuer un tour de la municipalité, escomptant rencontrer le plus grand nombre possible de citoyens même si l'opération de la ville continue à exiger beaucoup de son temps, de ses énergies.

● Boisvert dans la course mais comme conseiller

BROMONT, (JDB) - M. Jean-Jacques Boisvert participera, lui aussi, à la prochaine campagne électorale à Bromont. Il a rendu public, samedi après-midi, sa décision de se présenter comme candidat non pas à la mairie, comme le voulait la rumeur, mais bien à un poste de conseiller.

Au lieu de maintenir la suspense jusqu'à la toute dernière minute, M. Boisvert a préféré clarifier dès à présent, sa position, offrant ainsi l'opportunité aux personnes disponibles et intéressées de se présenter à la mairie, si elles le désirent.

M. Jean-Jacques Boisvert a un slogan, qui soutiendra toute sa campagne électorale, à savoir «Sauvons Bromont». Quant aux raisons qui l'incitent à se lancer dans l'arène politique municipale, il en relève plusieurs: la dette énorme qu'affiche, aujourd'hui encore, la ville de Bromont; la proportion élevée de taxes non payées que ce soit au niveau des compagnies qu'au niveau des particuliers; le dépeuplement du commerce; la fuite des citoyens et le nombre élevé de propriétés, de résidences qui sont présentement en vente; et enfin, il ajoute qu'il veut travailler d'arrache-pied afin de préserver la ville de Bromont de la faillite et de la tutelle.

Aux citoyens bromontois, le candidat Jean-Jacques Boisvert lance deux appels pressants, tout d'abord, il engage ceux qui n'ont pas encore payé leurs taxes, de le faire sans délai, et ensuite il presse les résidents de certains secteurs de Bromont de surveiller à tout projet de déannexion, défusion, et ce dans un but collectif, celui de s'en sortir.



M. Jean-Jacques Boisvert

Comme candidat, M. Jean-Jacques Boisvert estime qu'il présente les qualités requises: il est disponible, de trois à quatre jours par semaine sans compter ses périodes de vacances; il est compétent, ayant déjà participé à de nombreuses activités, à Bromont, comme la Jeune Chambre, le 10e anniversaire de la ville, le projet du train de banlieue, le projet d'implantation d'une caisse

populaire... il connaît les besoins du milieu et comme il le souligne, il a toujours pris une part active à la vie de la collectivité.

M. Boisvert précise également qu'il sera un candidat honnête, et la meilleure preuve qu'il puisse en donner, c'est que tout prochainement, il recevra la médaille du mérite, pour une carrière de policier à la Communauté urbaine de Montréal, de plus de 20 ans.

Enfin, il ajoute qu'il est travailleur, l'ayant prouvé dans les différents mouvements au sein desquels il a oeuvré, et étant prêt à se dépenser sans compter ses heures pour le mieux-être de la population bromontoise.

Il ajoute également qu'il bénéficie déjà de contacts à Québec, ayant au cours des derniers mois, rencontré différents ministres, qui se sont montrés des plus ouverts et prêts à le rencontrer. M. Jean-Jacques Boisvert se dit également prêt à aller rencontrer les ministres Guy Tardif et Jacques Parizeau, seul ou avec d'autres représentants du milieu, quoiqu'il en soit, il n'a pas l'intention d'abandonner les démarches déjà entreprises.

A court terme, différents dossiers retiennent son at-

tention, comme l'aéroport. A ce propos, il note que si le projet de prise en charge régionale de cet équipement ne se concrétise pas, il sera essentiel d'entreprendre des démarches auprès du gouvernement fédéral pour que celui-ci en assume la responsabilité.

Il cite également la surveillance et la remise en question, à échéance du contrat de surveillance de l'aréna, l'obtention des subventions dues en vertu de programmes particuliers, comme celles s'attachant à toute ville en pleine expansion, mais il va plus loin, demandant de Québec un dédommagement pour le travail qu'effectue la Sûreté municipale de Bromont, en lieu et place de la Sûreté du Québec. Quant à son programme d'action proprement dit, M. Boisvert entend le présenter d'ici quelques jours à la population bromontoise.

M. Boisvert, qui est originaire de West Shefford, se lance une fois encore dans une campagne électorale, sûr de l'appui de sa famille comme de celui de nombreuses personnes, un peu partout à travers le territoire de la ville. Il est prêt, dit-il, à travailler dans un esprit essentiellement positif, à bâtir la ville de Bromont, à seconder le maire élu tout en l'aidant activement dans ses démarches auprès des gouvernements supérieurs.

Les municipales à Waterloo

En 1974, six des neuf membres du conseil municipal de Waterloo avaient été réélus par acclamation et les trois nouveaux édiles avaient été élus par acclamation. Tel ne devrait pas être le cas cette année puisqu'une équipe ayant à sa tête, M. Maurice Dupuis, candidat à la mairie, présentera des candidats à tous les sièges de conseillers. Deux de ces

aspirants sont d'anciens conseillers soit MM. André Bélanger et Jules Tranchemontagne. Les six autres candidats en sont à leur première tentative en politique municipale.



M. David EDWARDS



M. David REED



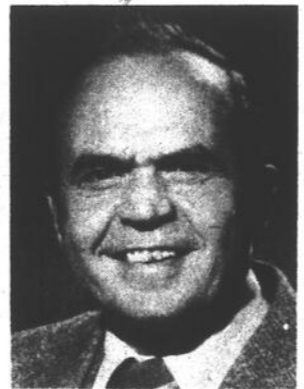
M. William PELLETIER



M. André BELANGER



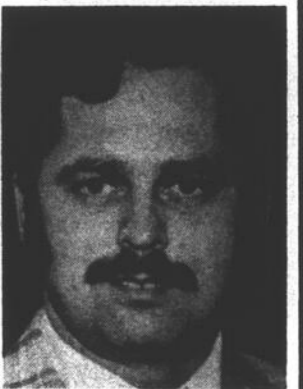
M. Jules TRANCHEMONTAGNE



M. Gérald VARY



M. Marcel COTE



M. Jacques DESAUTELS

Nouvelle baisse dans la construction

GRANBY - A mesure que l'année avance, le déclin de l'industrie de la construction se maintient, selon les dernières statistiques publiées par l'Office de la construction du Québec (OCQ). Ainsi, pour les sept premiers mois de l'année, la diminution est de 11,8% pour la région St-Hyacinthe-Granby, soit 3.139.000 heures travaillées cette année, comparativement à 3.557.000 en 1977. Pour l'ensemble de la province, la baisse est de 10,2% de janvier à juillet inclusivement, alors qu'elle se situait à 8,4% pour juillet seulement, comparativement au même mois en 1977.

Toujours selon les chiffres de l'OCQ, la situation varie considérablement d'une région à l'autre. Ainsi, la plus forte diminution depuis le début de l'année a frappé la région de Sept Îles, soit 38,3%, la région de Trois-Rivières, pour sa part, ayant connu une augmentation de 19% dans l'activité de la construction.

Des augmentations ont d'ailleurs été signalées dans les régions de Rimouski, Chicoutimi, Québec, Trois-Rivières et Haute-Rive, alors que toutes les autres régions de la province ont connu des baisses plus ou moins importantes depuis le 1er janvier, toujours en comparaison avec les chiffres de 1977.

Le Ralliement créditiste changera de nom bientôt

MONTREAL (PC) - Le Ralliement créditiste rompra avec son passé pour donner naissance à une nouvelle formation politique qui recherchera sa clientèle parmi les fédéralistes québécois de tendance conservatrice.

C'est ce qu'a annoncé en fin de semaine M. Camil Samson, précisant que le parti qu'il dirige changera de nom lors du congrès des 11 et 12 novembre dans la métropole.

Les participants aux dernières assises du Ralliement créditiste choisirent eux-mêmes le nom de la nouvelle formation et en définirent les priorités.

Le député de Rouyn-Noranda à l'Assemblée nationale a apporté ces précisions au cours d'une conférence prononcée en fin de semaine.

Il a précisé que l'évolution de son parti avait été amorcée en mars 1977, «alors que l'exécutif provincial m'a donné le mandat de rencontrer toute personne ou association, ou tout groupe ou parti de bonne foi, pour convenir d'une action commune pouvant endiguer le séparatisme et le socialisme».

«Il nous faut désormais, dans le contexte actuel, préconiser une perspective d'ouverture pour agrandir

la famille et mettre sur pied la machine qu'il faudra pour faire triompher nos idées, à poursuivre le chef créditiste. Nous ne devons pas hésiter à trouver un nouveau nom qui con-

viendra mieux à la nouvelle identité que nous voulons donner à cette nouvelle association».

Pour les militants créditistes montréalais assistant

au dîner au cours duquel M. Samson a pris la parole, cette nouvelle n'aura pas eu d'effet très marqué.

La majorité des participants ont paru approuver

par leurs applaudissements ce «sabotage» du parti traditionnel.

Interrogé sur l'impact que pourrait avoir cette nouvelle sur le «créditiste

traditionnel» attaché à l'appellation de Crédit social ou de Ralliement créditiste, M. Samson s'est dit convaincu que la nouvelle formule préconisée par lui-même et par les hautes ins-

tances du parti rallierait la majorité des militants et que la nécessité de «sauver le Québec du socialisme» réussirait à les convaincre du bienfondé de cette nouvelle orientation.

Jacques Parizeau devant l'Union des conseils de comté

Transfert de l'impôt foncier scolaire dès le 1er janvier

QUEBEC (PC) - Le ministre québécois des Finances, M. Jacques Parizeau, a déclaré samedi que le projet de réforme de la fiscalité municipale serait finalisé au cours des prochaines semaines et que le transfert du champ de l'impôt foncier aux municipalités pourrait conséquemment entrer en vigueur dès le 1er janvier 1979.

Prenant la parole au 36ème congrès de l'Union des conseils de comté du Québec (UCCQ) qui s'est terminé dimanche à Québec, le ministre a affirmé que la dernière difficulté à aplanir demeure le pouvoir résiduel de taxation des commissions scolaires auquel il faut trouver un «frein solide» pour éviter d'éventuels excès.

Affirmant qu'il n'était pas facile de faire aboutir des problèmes qui traînent depuis 10 ans, M. Parizeau a soutenu que dans le dossier de la réforme fiscale comme dans celui des négociations qui s'amorcent bientôt avec des milliers d'employés du secteur public, «on ne gagne pas, on n'écrase pas, on équilibre».

L'UCCQ regroupe les maires, conseillers et secrétaires municipaux des quelque 1.200 municipalités du Québec. Le congrès de l'UCCQ a suivi de deux semaines celui de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) qui représente les édiles municipaux des cités et villes de la province telles que définies par le code municipal.

Le zonage agricole
Dernier des quatre ministres du gouvernement à se présenter à la tribune du congrès, le ministre de l'Agriculture, M. Jean Garon a expliqué dimanche matin aux congressistes la problématique qui soutend les intentions législatives du gouvernement en matière de protection du territoire agricole.

«Protéger les terres agricoles, c'est une mesure de développement économique», a soutenu le ministre, compte tenu de l'importance au Québec de l'industrie agro-alimentaire qui, dans certaines régions, est la plus importante des activités économiques.

«Le but, c'est de protéger les terres agricoles; le zonage, c'est une technique», de dire le ministre qui a précisé que le zonage sera une responsabilité partagée par les administrations municipales et une régie provinciale dont le mode de fonctionnement ne sera pas connu avant le dépôt du projet de loi à l'Assemblée nationale prévu pour les prochains mois.

Alléguant les dangers d'un mouvement de spéculation foncière et les prérogatives de l'Assemblée nationale, M. Garon n'a pas voulu dévoiler davantage les intentions du gouvernement concernant cette régie.

Le demi-silence du ministre Garon inquiète les dirigeants de l'UCCQ qui veulent savoir «jusqu'où ça va nous conduire la rationalisation du territoire». M. Moreau a dit craindre les empiètements du gouvernement sur «l'entreprise privée» que constitue une exploitation agricole.

M. Moreau a déclaré aux journalistes qu'il n'avait jamais reçu d'accusé de réception à un rapport préliminaire de son organisme sur le zonage agricole, rapport envoyé plus tôt au cours de l'année au premier ministre du Québec, M. René Lévesque.

M. Garon a pour sa part déploré le fait que l'UCCQ ne lui ait pas soumis de mémoire à l'occasion de la tournée de consultation qu'il a effectuée récemment à travers la province sur la question spécifique de la protection des terres agricoles.

Le ministre responsable de l'Aménagement du territoire, M. Jacques Léonard, avait invité vendredi les élus municipaux à se fixer comme objectif non plus «le plus gros», mais «le plus beau», condamnant ainsi certaines stratégies de développement urbain.

"C'EST MIEUX" chez

Harvey Racine

633 DUFFERIN Granby 372-5896

Informaction femme s'engage dans l'action

GRANBY, (GL) — Pour Informaction femme de Granby, la prochaine année sera une année d'action, les membres ayant décidé de former différents comités qui travailleront à leur façon à l'amélioration de la condition féminine dans Granby et la région.

Afin d'être bien présent au sein de la communauté, l'organisme qui a vu le jour durant l'Année internationale des femmes s'est d'abord donné un comité ad hoc qui aura

pour tâche première de trouver un local qui permettra aux membres de se réunir régulièrement et d'y tenir des rencontres pour toutes les femmes.

D'autre part, un autre groupe préparera un répertoire des services réservés exclusivement aux femmes et le distribuera à l'intérieur de l'organisme puis à la grandeur de la ville, pour que chaque membre féminin de la société granbyenne soit parfaitement au

courant de ses droits en tout temps et surtout à l'occasion d'une difficulté quelconque.

Un comité, par ailleurs, mettra au point plusieurs cours qui seront probablement offerts aux dames immédiatement après la période des Fêtes. Il y en aura vraiment pour tous les goûts, puisqu'on parle déjà des cours Femme vivant, la femme et son corps, danse thérapie, Wen-Do, etc.

Des femmes expérimentées donneront les cours. Dans la plupart des cas, de plus, elles sont membre d'Informaction femme de Granby.

Si l'organisme n'a pas oublié son projet premier d'ouvrir une maison d'accueil pour les femmes en difficulté (battues, violées, sans foyer temporairement, etc.) il veut, toutefois, se lancer dans l'action afin de mieux se faire connaître et ainsi découvrir les besoins réels.



Du nouveau au PLQ Shefford

(Photo C-Line Jobin)

A peine viennent-ils d'être élus que les nouveaux membres de l'exécutif du Parti libéral québécois de Shefford sont déjà lancés dans une campagne de financement et de recrutement populaire. Actuellement en cours, cette campagne se déroulera jusqu'au 17 novembre. Sur la vignette, nous reconnaissons M. Richard Verreault, député de Shefford à l'Assemblée nationale; M. Dominic Martin, vice-président; M. Claude Boisvert, président; Mme Doris Richard-Blais, vice-présidente; Mme Huguette Neveu, secrétaire; M. Claude Roy, trésorier; Mlle Colette Neveu et M. Michel Charlebois, tous les deux conseillers pour le groupe des jeunes.

Les travaux de la Baie James

Les frais réels pourraient être inférieurs aux prévisions

MONTREAL (PC) — Après avoir affronté une hausse de plusieurs millions de dollars des coûts de construction, les dirigeants de l'Hydro-Québec

prédisent tranquillement que l'électricité provenant de la baie James coûtera moins cher qu'on ne l'avait pensé. Une des raisons, disent-

ils, c'est la guerre des prix entre les entrepreneurs avides de contrats depuis les Jeux olympiques de Montréal. Depuis 1976, le projet de

\$15 milliards à la Grande Rivière est devenu la plus grande source possible de contrats — assurant un quart de tous les dollars dépensés en construction cet-

te année. M. Claude Laliberté, récemment nommé président de la Société d'Énergie de la Baie James, se demande si ça va durer; mais, pour le moment, dit-il, il semble bien que les coûts seront beaucoup moindres que prévus.

En 1974-76, les appels d'offres les plus importantes n'attiraient que deux ou trois soumissionnaires, tandis que cette année il y en a eu une dizaine pour chaque contrat. En conséquence de quoi, les prix ont baissé jusqu'à 30 pour cent par rapport à ce qu'ils étaient il y a trois ans.

M. Laliberté signale toutefois que certaines entreprises perdent de l'argent. Et M. André Poulson, administrateur d'un contrat de la maison Desourdy, est d'accord.

Sont également d'accord les détenteurs du plus gros contrat, de \$237 millions, Impreglio-Spino Ltée, entreprise italo-canadienne. Des frais imprévus à cause des distances, la nécessité de remplacer des pièces de camions, de fortes pluies, tout concourt pour cette maison à la hausse des coûts.

Pour les Américains seulement!

Les automobiles moins chères au Canada qu'aux Etats-Unis

Plus que jamais auparavant, les voitures impor-

tées pour être vendues au Canada se retrouvent sur

les grandes routes des Etats-Unis. L'affaissement du dollar canadien profite aux acheteurs américains de voitures. Ces derniers se rendent compte qu'ils peuvent se procurer au Canada des véhicules importés à bien meilleur compte qu'aux Etats-Unis.

Par exemple, M. Ron Soke, de Soo Auto Works au Sault Ste-Marie, marchand de British Leyland sur la frontière Ontario-Michigan, dit que des Américains peuvent acheter chez lui pour \$5,100 des automobiles qu'ils paieraient chez eux \$7,200M.

En plus de profiter de l'effondrement du dollar canadien (\$0.84 US), ils bénéficient d'une remise de la

taxe fédérale de 12 pour cent.

Plusieurs vendeurs d'automobiles corroborent ces déclarations. Bien plus, ce qui en étonne plusieurs, c'est que les Américains ne soient pas plus nombreux à venir acheter des automobiles au Canada. Le seul ennui qu'ils peuvent avoir, c'est que certaines voitures étrangères ne sont pas conformes aux normes officielles des Etats-Unis.

Un vendeur du Sault Sainte-Marie s'étonne que les Américains n'achètent pas plus de voitures nord-américaines au Canada; ainsi, compte tenu de tous les facteurs, un Américain peut se procurer au Sault Ste-Marie pour \$4,882 une voiture chevrolet qui lui coûterait à Détroit 5,497.

Tourbec en faillite!

QUEBEC (PC) — Tourbec, qui avait été mis sur pied en 1966 par l'Union générale des étudiants dans le but de mieux faire connaître aux Québécois les avantages naturels et culturels des diverses régions du Québec, a déclaré faillite vendredi.

Cette décision qui met au chômage une quarantaine de cadres et d'employés syndiqués est, selon l'organisme, le résultat du refus du gouvernement du Québec d'appuyer financièrement Tourbec.

Tourbec qualifie l'attitude gouvernementale de totalement inacceptable et de contradictoire avec les objectifs de relance et de développement contenus dans les documents préparatoires au sommet touristique prévu pour la fin d'octobre.

Un communiqué émis par le président par intérim du conseil d'administration, M. Louis Jolin, précise que la conjoncture du marché des voyages en 1978, principalement due à la dévaluation du dollar, est une cause de la faillite de Tourbec. "L'impact de cette conjoncture, ajoute-t-il, a pris un relief particulier dans le cas de Tourbec qui, sans but lucratif, ne possédait pas de capital action, n'a pu fournir les garanties nécessaires à un financement temporaire.

M. Jolin signale de plus que Tourbec s'est adressé au gouvernement du Québec afin d'obtenir les garanties nécessaires pour les emprunts qu'il devait contracter pour assurer son développement. "Le rôle social de Tourbec auprès de clientèles défavorisées, ses efforts pour créer des produits originaux québécois et son type de propriété (collective) légitimaient, selon M. Jolin, Tourbec à faire une pareille démarche. Mais ce fut en vain."

Tourbec possédait des bureaux à Québec, Montréal et à Sherbrooke. L'organisme prévoyait pour 1978 un chiffre d'affaires de \$6 millions.

Plus de Canadiens cohabitent sans être légalement mariés

"Quelqu'en soit la raison, un nombre de plus en plus croissant de Canadiens cohabitent sans être mariés.

Il y a cinq ans, quelques porte-parole d'Eglises avaient prévu l'élimination graduelle de la famille traditionnelle et en avaient blâmé la tolérance sexuelle des jeunes adultes.

Maintenant, plusieurs des leaders religieux encouragent leurs ouailles à comprendre que même si les règles ont changé, la morale traditionnelle existe toujours à l'intérieur de nouvelles structures.

De son côté, l'Eglise unie du Canada dit ne pas avoir de bue officielle concernant

cette nouvelle manière de vivre.

"Toutefois, dans une récente étude de 115 pages, l'Eglise revoit les nouveaux rôles du couple, explore les effets du taux croissant de divorces, de la relation entre homosexuels et de la vie en groupe.

Robin Smith, de l'Eglise unie, affirme que le mariage représente toujours l'idéal du Christianisme. "Mais on ne peut ignorer ceux qui cherchent honnêtement de nouvelles façons de cohabiter."

"Malgré que l'Eglise ne prenne pas officiellement position, nous reconnaissons qu'il existe d'autres

alternatives au mariage traditionnel. Nous espérons être en mesure de les comprendre et de les aider, car il est inutile de vouloir les condamner," ajoute-t-il.

De son côté, le révérend Angus MacDougall, secrétaire du Conseil catholique des évêques d'Ontario, explique que l'Eglise catholique romaine s'intéresse plutôt à la croyance individuelle de l'individu qu'à sa manière de vivre.

"Nous ne rejetons pas ceux qui ont choisi une autre façon de vivre. Si un couple vient nous voir et demande à être marié devant l'Eglise, nous sommes plus intéressés par leur de-

gré de foi que par leur façon de vivre antérieure."

Pour sa part, le rabbin Harvey Fields, du Temple Holy Blossom de Toronto, explique qu'il est inutile de vouloir aliéner une génération d'adultes déjà désillusionnés par les institutions religieuses.

Le rabbi Fields croit que le mariage demeure l'idéal, mais qu'il traverse présentement certaines tensions qui le rend moins attrayant à plusieurs jeunes adultes.

"Il est inutile d'être plus "catholique que le pape". J'essaie seulement de les encourager à respecter leur engagement vis-à-vis du mariage," précise-t-il.

La grève des traversiers du golfe

Un conflit aux inévitables conséquences pour plusieurs entre prises des deux rives

SEPT-ILES (PC) — Le conflit de travail qui paralyse depuis six semaines les deux traversiers assurant la navette entre Matane et la Côte-Nord soulève de plus en plus de mécontentement parmi la population et entraîne d'inévitables conséquences pour plusieurs entreprises établies sur les deux rives du Saint-Laurent.

Un relevé effectué au

cours des derniers jours démontre qu'outre les ennuis causés aux nombreux voyageurs de la Côte-Nord et de la Rive-Sud, dont plusieurs travailleurs, cet arrêt de travail déclenché le 1er septembre dernier rend plus difficile l'approvisionnement de la Côte-Nord en denrées périssables, complique la vie de plusieurs compagnies, camionneurs et voyageurs de commerce,

et retarde la livraison de certains produits.

Si les principales villes, notamment Matane, Sept-Îles, PortCartier et Baie-Comeau ne semblent pas affectés outre-mesure, il n'en va pas de même toutefois pour le village de Godbout, une agglomération rurale de 600 habitants, qui vit au rythme des traversiers.

Un conseiller municipal

de l'endroit, M. Hector Fortin, a révélé que 12 citoyens du village qui travaillaient au quai avaient été mis à pied en raison de ce conflit.

Selon lui, l'arrêt de travail a également entraîné la fermeture du principal restaurant du village, tandis que les affaires ont baissé de 50 à 75 pour cent dans les autres commerces de cette localité, située à une quarantaine de kilomètres au nord-est de Baie-Comeau.

Depuis le déclenchement de la grève, les commerçants de la Côte-Nord ont réussi à maintenir leurs approvisionnements en denrées périssables grâce à la traversée de Saint-Siméon, qui assure un service inter-rive à la hauteur de Rivière-du-Loup.

Un porte parole de la

compagnie BC Food Service, de Sept-Îles, qui approvisionne plusieurs épiceries, restaurants et établissements hôteliers de la Côte-Nord, a déclaré que l'entreprise avait absorbé jusqu'à maintenant les coûts additionnels que ce détour représente.

Selon lui, les consommateurs pourraient toutefois connaître une hausse des prix si la situation s'éterni-

se et force les camions à passer par Québec durant la saison hivernale.

A Matane, le commissaire industriel, M. Réal Partry, a déclaré que le conflit représentait un manque à gagner pour une centaine de travailleurs et se traduirait par une perte nette de l'ordre de \$50,000 par semaine pour l'économie de la région.

La session à Ottawa

Des projets annoncés en août et septembre

OTTAWA (PC) — Au cours de la semaine qui commence, le gouvernement doit présenter plusieurs projets de lois annoncés par M. Trudeau et ses collègues en août et en septembre.

Le 1er août, le premier ministre annonçait à la télévision son intention de réduire les dépenses pour stimuler l'économie. Dans les semaines qui ont suivi, plusieurs ministres ont annoncé des réductions de leurs budgets.

Plusieurs de ces promesses ne peuvent être tenues qu'au moyen de nouvelles lois. Au nombre de ces dernières, l'une aura trait au supplément de revenu pour quelque 1.2 millions de Canadiens âgés, une autre à la réduction des allocations familiales (mais avec compensations fiscales pour les familles les plus pauvres), et une troisième à la diminution des transferts de fonds aux provinces.

De plus, la loi relative à la Société centrale d'hypothèques et de logement sera amendée pour réduire les dépenses fédérales et confier plus de responsabilités aux provinces dans ces domaines.

Le gouvernement doit aussi présenter de nouveau plusieurs projets de loi qui n'ont pas été votés au cours de la session précédente.

Le Sénat devra lui aussi étudier des projets de loi restés en suspens.

Le PLQ le plus riche...

par JACQUES BOUCHARD

MONTREAL (PC) — C'est le parti libéral de M. Claude Ryan avec un actif de un peu plus de \$3,373,139 qui est la plus riche formation politique au Québec.

C'est du moins ce que révèlent les chiffres dévoilés, vendredi, à Montréal, par M. Pierre Olivier Boucher, directeur général du financement des partis politiques

C'était la première fois dans l'histoire politique de la province que les états financiers des formations politiques étaient établis au grand jour.

Les actifs des partis comprennent le total des contributions reçues jusqu'au 30 juin, soit \$13,850 pour le PLQ ainsi que des dépôts de garantie, les intérêts sur ces dépôts, les comptes à recevoir, les frais à couvrir et les immobilisations.

GAGNÉ, & GUAY

Avocats & Procureurs

Paul Gagné, L.L.L.
Alain Guay, L.L.L.
Membres de l'Aide Juridique

331 Principale
(514) 372-2377
GRANBY

PALACE

Admission: \$3.00
Horaire: 8.05
Durée: à 7.15

LEUR SEUL AMOUR: LEURS BOLIDES!
LEUR UNIQUE PASSION: LA VITESSE!

14 ANS

LE DERNIER FACE A FACE

Les règles du jeu dans le secteur public

M. Pierre-Marc Johnson, ministre du Travail, a récemment entretenu les responsables du personnel des services de santé et des services sociaux des modifications que les lois 55 et 59 apportent au Code du Travail...

Le premier grand volet des dispositions particulières aux secteurs public et parapublic concerne l'échéancier des négociations. Le rapport Martin-Bouchard a souligné, à juste titre, que la grande complexité des négociations dans ce secteur exigeait certaines règles particulières.

services à maintenir en cas de conflit. Il ne s'agit donc pas du tout du rôle d'un commissaire au différend comme le prévoyait la loi 253.

Il apparaît au gouvernement très important, dans cette question si délicate, que le public puisse obtenir directement une description qui soit la moins dramatique possible de l'état de la situation réelle dans les établissements de santé et de bien-être.

Enfin, le troisième, grand volet touché par les nouvelles règles du jeu concerne évidemment cette question que nous venons d'aborder indirectement via le deuxième conseil d'information, celle des services à maintenir en cas de conflit de travail.

Le gouvernement se doit de faire des lois qui sont telles que, a priori, les parties voudront s'y soumettre. Les lois doivent correspondre à l'évolution de notre société. Or deux droits fondamentaux s'affrontent sur cette question, le droit d'un travailleur de refuser périodiquement de fournir ses services à des conditions qu'il juge inacceptables, c'est-à-dire le droit à la grève dans les circonstances prévues dans la loi, et d'autre part, le droit pour toute une société, de recevoir un minimum de services de santé, quel que soit l'état de la situation sociale.

Ainsi une entente peut survenir en tout temps entre les parties sur les services à maintenir en cas de conflit de travail. A défaut d'entente, il nous a semblé que les travailleurs peuvent exercer leur sens des responsabilités, et décider, par l'établissement d'une liste le nombre de personnes disponibles pour le maintien des services. Toutefois, afin que cette décision soit prise le plus loin possible de la période de tension qui survient inévitablement vers la fin de toute phase de négociations, cette liste devra être déposée avant l'ouverture des négociations proprement dites.

Quelles que soient les circonstances, le libre accès des bénéficiaires doit en tout temps être assuré. Comme l'ont affirmé solennellement l'ensemble des représentants syndicaux lors de la commission parlementaire qui étudiait le projet de loi 59, c'est à la profession médicale qu'il appartient de décider de l'admissibilité d'un patient, et tous les patients, c'est-à-dire tous les citoyens, ont droit d'avoir accès à cette profession médicale pour exercer ce jugement.

Il ne s'agit pas évidemment, comme certains auraient pu le craindre auparavant, d'entrer ainsi de façon indirecte des briseurs de grève dans une institution. En ce sens, le code du travail forme un tout, puisque les dispositions anti-briseurs de grève existent désormais, et s'appliquent aussi aux secteurs public et parapublic. En cas de problème, le ministre du Travail pourra déléguer en enquêteur conformément aux dispositions du code.

Enfin, si l'on croit véritablement à la notion de services qu'il faut à tout prix maintenir en tout temps à la population, le corollaire qui en découle émerge naturellement l'interdiction dans ce secteur, du droit au lock-out à l'employeur, si l'ensemble des services décrits dans les listes où les enfants sont respectés. Enfin, le gouvernement, comme la société l'exige dans ses lois, reste responsable de la santé et de la sécurité publique, et peut suspendre pour trente jours l'exercice du droit de grève s'il juge qu'une grève appréhendée ou en cours met en danger la santé ou la sécurité publique. Cette suspension devient alors automatique, et ne doit pas passer, comme l'article 99 du Code de la Cour supérieure, ce qui évite l'odieuse de l'ensemble des injonctions, des mépris de cour et des emprisonnements qui en découlent.

Voilà donc l'essentiel des règles du jeu. Nous voulions qu'elles soient le plus simple possible, qu'elles fassent appel au maximum au sens de responsabilité des parties, qu'elles assurent à la population le maximum d'informations et de services auxquels celle-ci a droit.

L'ABC de la souveraineté-association vu par les éditorialistes québécois La volonté d'innover ne suffit pas

Comme on pouvait s'y attendre, la déclaration ministérielle sur la souveraineté-association du Parti québécois n'a pas été l'occasion de démonstrations techniques éblouissantes de la part du premier ministre René Lévesque, à l'Assemblée nationale.

Même si le ministre fédéral responsable des relations fédérales-provinciales, M. Marc Lalonde, pressait le gouvernement québécois de questions précises sur les modalités de l'union économique envisagée par un Québec indépendant du reste du Canada, M. Lévesque a gardé ses atouts en main, se contentant de confirmer les hypothèses avancées par la presse et quelques indiscrets sur le maintien de la monnaie commune, la libre circulation des biens, l'absence de barrière douanière.

Se limitant à confirmer ces choix, déjà inscrits dans le programme péquiste à ses tous premiers balbutiements, M. Lévesque a cependant promis la publication d'études économiques diverses, préparées par des spécialistes, sur divers types d'associations économiques dans le monde moderne ainsi que la divulgation d'un document, dit-il, plus élaboré sur la souveraineté-association d'ici quelques mois. Tout cela sera, à n'en pas douter, offert dans un enrobage soigneusement mesuré, afin de maintenir la suspense jusqu'à l'heure du référendum et empêcher l'opposition de mordre trop fermement dans le morceau.

M. Lévesque précise également, et cette précision est bienvenue, qu'il a l'intention de poursuivre les discussions sur les enjeux politiques actuels dans un climat serein et de mettre toutes les informations disponibles à la disposition de la population. Il rassure ainsi le ministre fédéral Marc Lalonde qui s'in-

quiétait de cette question et qui réclamait, au nom des Québécois, le droit de connaître les enjeux précis.

D'ailleurs, si le premier ministre du Québec est fermement décidé à conserver l'approche saine et positive qu'il privilégiait en Chambre, il ne devrait raisonnablement pas craindre de présenter à la population, non seulement les avantages de la souveraineté-association, mais aussi mes inconvénients et les sacrifices économiques, temporaires peut-être mais réels, qu'amènerait un tel revirement politique. Le peuple n'est jamais dupe de toute manière et il sait, souvent par "flair" historique, où se trouvent les valeurs fondamentales.

Même s'il est, sur cette question, du devoir du gouvernement de jouer franc jeu, il est aussi à son avantage de dévoiler les résultats de toutes les recherches commandées à des spécialistes, aux frais des contribuables, sur les implications des changements proposés, même si elles ne sont pas toutes dans la ligne de pensée politique du Parti québécois.

Peuvent-elles être vraisemblablement plus remplies d'interrogations que les études réalisées jusqu'ici par le gouvernement fédéral qui admet volontiers son incapacité à évaluer plusieurs effets d'un tel renversement de la vapeur d'une locomotive qui n'a jamais fonctionné bien vite soit, mais jamais à reculons?

Plus les Québécois auront la chance d'analyser toutes les facettes du problème politique canadien, plus ils seront en mesure de faire un choix lucide lors du référendum. Et plus leur choix sera librement accompli, moins il y aura prise en ce pays pour la contestation, la rancœur et les mesures de représailles.

Le premier ministre Lévesque doit continuer à manifester sa bonne foi et à la prouver, textes à l'appui, même si des pressions devaient se manifester pour le détourner de cette voie, tant à l'intérieur de son parti qu'au niveau des instances responsables de la planification stratégique des prochains mois.

La publication de documents clairs et précis de la part des gouvernements d'Ottawa et de Québec, autant que de la part des partis d'opposition d'ailleurs, seront bienvenus à tous les paliers, car le climat d'incertitude, de flottement et de méfiance politique qui prévaut actuellement dans l'administration publique risque de compromettre même le fonctionnement des affaires courantes.

Le rejet de la barrière douanière et le maintien de la libre circulation des biens et capitaux, assortie d'une union monétaire, sont des propositions susceptibles de rassurer plusieurs interlocuteurs à l'extérieur du Québec et les Québécois eux-mêmes. C'est là un choix politique positif qui devrait ranimer les espoirs de ceux qui souhaitent un retour à la confiance entre les divers intervenants dans le dossier constitutionnel.

Dans cette ère politique où la méfiance est reine, autant à Ottawa qu'à Québec, la volonté manifeste du premier ministre québécois d'innover paraît susceptible de ramener un tant soit peu de bonne foi politique dans ce pays. Elle ne doit cependant pas faire oublier que le Québec conserve toujours le fardeau de la preuve dans ses propositions de changements constitutionnels. Dans ce sens, la déclaration ministérielle d'hier n'a rien apporté de neuf.

Monique PAYEUR Le Soleil

La déclaration de M. Lévesque

En réaffirmant les éléments essentiels de l'option fondamentale de son gouvernement, M. René Lévesque n'a rien révélé à l'Assemblée nationale et à la population. Aucun de ces éléments n'est inédit. Mais la confusion entourant le débat sur l'avenir politique du Québec au cours des mois passés, les ambiguïtés sur le sens des mots, les ambiguïtés curieusement entretenues au sujet de la portée réelle de la souveraineté imposaient au premier ministre l'obligation de faire le point, de présenter une synthèse, d'indiquer les orientations. C'est un besoin que ses propres partisans éprouvaient de plus en plus tandis que l'opposition réclamait avec raison des précisions et des clarifications. Toutes ces choses "normales" et "naturelles" qui "vont sans dire", pour employer le vocabulaire du premier ministre, seront plus nettes quand elles auront été dites, expliquées et répétées.

Après avoir entendu M. Lévesque, on ne sait pas tout, il s'en faut, mais on doit reconnaître que ces "éléments essentiels" — pour la plupart contenus dans son ouvrage de 1968, "Option Québec" — suffisent déjà à formuler une question à laquelle les citoyens seront appelés à répondre. Ce texte, au surplus, a un caractère officiel et formel. On pourra s'y référer au Québec, à Ottawa et dans les autres provinces. A compter de ce jour, puisque nous entrons dans ce que M. Lévesque appelle "une phase nouvelle", le gouvernement devra se mettre à définir et à détailler le contenu de son option. Il s'y est engagé solennellement. Ce n'est pas trop tôt.

Deux aspects retiennent particulièrement l'attention. C'est d'abord l'insistance que met le gouvernement à lier étroitement la souveraineté et l'association, au point que la première deviendrait inconcevable sans la seconde "car nous ne voulons pas briser mais bien transformer radicalement notre union avec le reste du Canada". C'est ensuite l'ampleur des mises en commun envisagées et des intégrations prévues. "Nous voulons, déclare M. Lévesque, conserver intact cet espace économique canadien". Circuler librement les produits, les capitaux et les personnes. L'union monétaire, la Banque centrale

commune, l'union douanière, le passeport commun, le marché commun, la même solidarité dans les alliances de défense.

A l'exaltation du renouveau dans la souveraineté est indissociablement liée la sécurité qu'offre la continuité. Cela, dira-t-on, était contenu explicitement ou implicitement dans beaucoup de discours du gouvernement et du PQ depuis 1976. Mais jamais n'est apparue aussi évidente la volonté d'opérer un changement tellement profond, c'est-à-dire l'accession à la souveraineté nationale, sans passer par la rupture. Il y a dans le texte de M. Lévesque une magie du verbe: il propose l'indépendance nationale du Québec dans la continuité canadienne. Rarement aura-t-il été plus rassurant au sujet d'un projet qui, par définition, par nécessité, suscite des risques, crée d'inévitables problèmes, entraîne forcément des perturbations, fussent-elles mineures dans la plus idyllique des hypothèses.

Ce qui laisse perplexe quant à cette simultanéité de la souveraineté et l'association, c'est évidemment que ces deux notions ne sont pas du même ordre. Un peuple peut naturellement opter pour l'indépendance, la conquérir de haute lutte ou l'obtenir pacifiquement: il n'en tient qu'à sa volonté collective. Mais l'association va dépendre de celui avec lequel le nouvel Etat souverain veut s'associer.

C'est ici que l'exposé du premier ministre suscite des interrogations et ne laisse place qu'à des hypothèses. Si les Québécois se prononcent massivement en faveur de la souveraineté assortie si possible de l'association, ou même de la souveraineté nécessairement liée à l'association, le gouvernement se trouverait alors dans une position de force pour aller négocier les modalités de cette interdépendance avec les autorités fédérales et les provinces réunies. Par "massivement", il faut entendre plus des deux-tiers. Mais, dans l'état actuel du débat, il serait plus réaliste de prévoir que l'option du PQ, si elle est retenue par la population, obtiendrait de justesse la majorité. Ce qui signifie en clair que les autres provinces et les autorités fédérales, sans mettre

en doute la valeur du mandat, seraient cependant en mesure de présenter des contre-propositions destinées à modifier le cadre fédéral pour répondre en partie aux désirs du Québec. Dès lors, on peut imaginer ce que l'on veut, mais on doit surtout comprendre que les autres provinces consentiront à l'association dans la seule mesure où celle-ci les avantagerait.

Si le Québec échoue dans cette ronde, va-t-il ensuite proposer la souveraineté sans association à ses citoyens? ou plutôt reviendrait-il au régime fédéral? Pour l'heure, le gouvernement de M. Lévesque, la déclaration d'hier en témoigne, veut surtout gagner à sa cause les partisans du "fédéralisme renouvelé", démontrer par la modération de son projet que la "troisième voie" passe par la souveraineté-association.

Ce qui signifie que les fédéralistes, à Ottawa comme à Québec, n'ont plus beaucoup de temps pour mettre au point les formules de recharge qui apparaîtraient satisfaisantes aux Québécois. Dans la bataille référendaire, les fédéralistes ne pourront pas demander aux citoyens de dire NON s'ils n'ont pas pris la précaution de préciser clairement à quoi ils sont invités à dire OUI. Donc, MM. Trudeau et Lalonde d'une part, M. Clark et les conservateurs d'autre part, M. Ryan et les libéraux du Québec surtout devront présenter un ensemble de propositions dans des délais suffisants, de telle sorte que tous les programmes, toutes les options soient bien connus à l'heure du choix. M. Marc Lalonde a raison de rappeler que l'on "peut tout faire à l'intérieur du cadre fédéral". Juridiquement, cette affirmation est inattaquable. Mais politiquement et historiquement, elle est hautement contestable.

La déclaration faite hier par M. Lévesque aura marqué une étape importante et l'ouverture d'une phase nouvelle si seulement elle annonce la fin des approximations et pousse ses adversaires à mieux définir dans le cadre du régime fédéral les formules de renouvellement auxquelles tant de Québécois souscrivent sans même les connaître.

Michel ROY Le Devoir

Lévesque propose-t-il tout ou rien?

Le premier ministre Lévesque a fait une mise au point, à l'Assemblée nationale, au sujet du projet de souveraineté-association que son gouvernement entend négocier avec le reste du Canada si la population du Québec lui en donne le mandat lors du référendum qui sera tenu d'ici un an ou deux.

Cette déclaration n'apporte pas d'informations nouvelles sur le projet péquiste. Mais elle a l'avantage d'être contenue dans un texte qui élimine plusieurs incertitudes causées par les nombreuses déclarations impromptues, imprécises, parfois contradictoires faites par plusieurs ministres, y compris M. Lévesque, depuis l'accession au pouvoir du Parti québécois, il y a deux ans.

La déclaration est formulée de façon prudente, remarquablement modérée. Elle est de toute évidence destinée à rassurer d'abord et à convaincre ensuite la majorité des Québécois qui demeure réfractaire non seulement à la séparation pure et simple du Québec mais même à la formule de souveraineté-association.

M. Lévesque fait également effort pour éliminer les termes et expressions tels que union douanière, union monétaire, confédération, marché commun, autant de concepts qui prêtent à interprétation et suscitent généralement des querelles de mots qui entretiennent la confusion dans une population peu familière avec le vocabulaire politique. Pour être mieux compris il préfère décrire ce qu'il entend par la souveraineté politique et ce que pourrait signifier, en pratique, une union douanière et une union monétaire entre un Québec indépendant et le Canada.

La souveraineté, pour M. Lévesque, c'est fait d'accéder à la pleine responsabilité nationale. C'est-à-dire, pour le Québec, le pouvoir exclusif de faire des lois et de lever des impôts. Plus précisément, le Québec sera souverain quand son Assemblée nationale sera le seul parlement qui puisse légiférer sur son territoire et que les Québécois n'auront d'autres taxes à payer que celles qu'ils auront eux-mêmes décidées de s'imposer, quand les instruments politiques et les principaux moyens financiers et économiques de la collectivité seront regroupés au même endroit: à Québec.

Pour ce qui est de l'association, il s'agira de conserver intact l'espace économique canadien, avec la liberté de circulation aussi complète que possible des produits, des capitaux et des personnes, donc pas de douanes ni de passeport, et de maintenir la monnaie actuelle, laquelle relèvera d'une banque centrale conjointe. Il y aurait donc une union douanière doublée d'une union monétaire.

De plus, le Québec participerait aux alliances nord-américaine et nord-atlantique afin de contribuer à la sécurité des démocraties occidentales. Notons que cette déclaration gouvernementale est fidèle dans l'ensemble aux objectifs que M. Lévesque fixait à son projet, en 1968, dans son livre "Option Québec" et qu'il a toujours proclamés par la suite. Mais la démarche qu'elle propose ne paraît pas s'harmoniser avec le programme péquiste, tel que revu et corrigé en mai 1977.

Par exemple, au chapitre I, il est dit qu'un gouvernement du Parti québécois s'engage à "réaliser la souveraineté-association politique par les voies démocratiques et proposer au Canada une

association économique mutuelle avantagée"; et au chapitre II, intitulé "L'accession à l'indépendance", on y décrit le processus: d'abord "s'assurer, par voie de référendum... à l'intérieur d'un premier mandat, de l'appui des Québécois sur la souveraineté du Québec"; ensuite, au moyen d'une loi, "mettre en branle le processus d'accession à la souveraineté". Si je ne m'abuse, le programme annonce l'accession à l'indépendance d'abord et la négociation d'une association ensuite.

Or M. Lévesque disait mardi: "Il n'est pas question, dans notre esprit, d'obtenir d'abord la souveraineté, puis de négocier l'association par la suite... La souveraineté et l'association devront (...) se réaliser sans rupture et concurrence, après que les Québécois nous en auront donné le mandat par voie de référendum."

Si la démarche prévue dans le programme signifie qu'en cas d'échec du projet d'association le Québec demeurerait indépendant, celle annoncée par M. Lévesque laisse entendre que les deux objectifs sont à ce point dépendants l'un de l'autre qu'on ne peut imaginer l'un sans l'autre; autrement dit, si l'association n'est pas possible il n'y aura pas non plus de souveraineté politique.

Si cette interprétation des propos de M. Lévesque est la bonne — je vois mal comment on pourrait les interpréter autrement — je crains qu'il ne soit appelé bientôt à faire une autre mise au point, à l'intention surtout de ses militants qui voyaient principalement dans l'association un raccourci vers la souveraineté, mais non une condition sine qua non.

Marcel ADAM La Presse

Saviez-vous que...

-Un ou deux pieds de piment à petits fruits effilés, cultivés en pots sur le rebord d'une fenêtre, fournissent la petite quantité de fruits suffisant aux besoins familiaux pour l'assaisonnement de certaines préparations culinaires; lorsqu'ils se colorent en rouge vif, ces fruits sont en outre très ornementaux. LE JARDIN POTAGER - page 79 Larousse/Florescence

-Les chimpanzés ont des facultés intellectuelles supérieures à celles des autres espèces de singes. Il existe chez les mâles une certaine hiérarchie dont les grades s'acquiescent avec l'âge, et un rôle de prestige qui laisse penser que les chimpanzés accordent plus d'importance à l'expérience qu'à la force physique. LES SINGES - page 44 Larousse (collection "Le Monde animal")

La Voix de l'Est

Journal du matin publié par La Voix de l'Est Ltée 138, Principale Granby 372-5433

Président et directeur général: Jean-Louis GROULX Sec. trés. et dir. du personnel: Lucien DAIGLE Chef éditorialiste: Valère AUDY Directeur de la rédaction: Alain DIONNE Directeur du tirage: Jean-Mil LAPLANTE Directeur-adjoint de la publicité: Gilles GAGNON



Journal fondé en 1935

Quotidien depuis 1945

La Presse Canadienne est seule autorisée à utiliser et diffuser les informations publiées dans La Voix de l'Est. Courrier de la deuxième classe. Enregistrement No 0679.

Les premières vendanges québécoises

ROUEMONT — Le ban des vendanges québécoises. Une fête qui se célébrait à Rougemont samedi pour souligner la première récolte de raisins à être effectuée au Québec en vue d'une exploitation industrielle. Cette récolte couronne la première phase d'un projet quinquennal de recherche sur la culture de la vigne au Québec, projet qui doit se terminer le 31

mars 1982, après avoir nécessité un investissement global de \$250,000. Pour M. Jean-Denis Côté, président des Vignobles Chantecler Ltée, une filiale à 100% de la Cidrerie du Québec, le but ultime est de mettre sur le marché, d'ici quelques années, des vins de fabrication entièrement québécoise, de première qualité et à prix abordables. Plusieurs facteurs en-

trement donc en ligne de compte dans le projet actuel: déterminer les vignes qui résistent le mieux à notre climat, sélectionner celles qui fournissent le meilleur vin, choisir les sites les plus propices à la culture de la vigne, etc... Au cours d'une allocution qu'il prononçait à l'occasion du premier ban des vendanges, M. Côté a d'ailleurs indiqué que cette ini-

tiative, "qui, dit-il, peut être plus audacieuse que farfelue" a été entreprise parce qu'elle comblait une très grande lacune: la dépendance de l'étranger en ce qui concerne la matière première, en l'occurrence le raisin. Ce projet de recherche quinquennal reçoit l'appui financier des gouvernements fédéral et provincial.

En attendant des résultats, cependant, deux vins Chantecler sont déjà sur le marché québécois. Ils sont fabriqués à partir de raisins européens, pressés sur place, le produit étant ensuite importé par navires-citernes. "Cette opération, d'ajouter M. Côté, est certes moins intéressante que celle d'utiliser nos propres raisins, mais elle nous permet de fabriquer un vin d'une qualité que je dirais comparable à celle des vins importés, puisque nous utilisons la même matière première que la France, l'Italie, l'Argentine et les autres pays producteurs".



M. Michel Croix, vigneron, et M. Jean-Denis Côté, président de Chantecler, jettent un coup d'oeil attentif à la récolte.



Les nouveaux initiés sont fiers. Jean Berthelot a été intronisé parce qu'il est le gardien de la qualité. M. Paul A. Gemme est l'organisateur de l'Activité. Il y a aussi M. Bernard Landry, ministre d'état au Développement économique, et M. Jean-Denis Côté, président des Vignobles Chantecler Ltée, tous accompagnés de M. Jean-Claude Denogens, grand chancelier, fondateur de la Confrérie des Oenophiles du Québec, et de M. Henri Ménard, grand bouteiller.



Les Katrevents étaient aussi de la fête, et ils en ont profité pour donner une démonstration de danses folkloriques.



Répondant à une invitation pressante, M. Bernard Landry s'est rendu à la table de la presse, où il s'est fait un plaisir de répondre aux questions qui lui étaient posées.



Le grand chef Max Rupp a flambé les crêpes, avant de présenter les mets à la table d'honneur.



M. Jean-Denis Côté, président de Chantecler, est admis dans l'Ordre des oenophiles du Québec par le docteur Samuel Letendre, grand-maître de la confrérie.

Coup d'oeil

Les JMC de St-Césaire

SAINT-CESAIRE — La prochaine saison des Jeunesses Musicales du Canada, de Saint-Césaire, débutera le jeudi 19 octobre, à 20 heures, par un concert donné à la polyvalente P.-G. Ostiguy. Au programme: Michael Philip Davis, ténor. Originaire de New York, le jeune ténor Michael Philip Davis a étudié au Manhattan School of Music ainsi qu'au Oberlin Conservatory of Music. Il a chanté dans des opéras lors des Festivals de Santa Fe, Lake George, Tanglewood et Wolf Trap. En janvier 1977, il a tenu le rôle de Frédéric dans "Mignon" pour le Vancouver Opera Association dirigé par Richard Bonynge. Son



répertoire se compose d'extraits d'opéra, de mélodies françaises et de Lied. Michael Davis est le fils de la renommée mezzo-soprano américaine Regina Resnik. Il peut chanter en sept langues. Il a, par ailleurs, écrit un livre de poésie et un scénario pour un film.

Au-delà de l'illusion

VALCOURT — La vie est faite d'événements et de situations qui semblent parfois hors de notre contrôle. Les valeurs matérielles qui avaient atteint leur summum au cours de la dernière décennie semblent perdre du terrain, au profit de valeurs plus élevées. Ceci nous amène à orienter nos regards vers la pensée, l'épanouissement spirituel, vers une source spirituelle se manifestant par l'amour, l'amitié, etc. Une soirée d'information sur la vraie identité de l'homme, son moi immortel, ses aspirations spirituelles aura lieu à l'école Notre-Dame de Valcourt, le mardi, 17 octobre à compter de 20 heures. Cette soirée est offerte par ECKENKAR.

Cours de formation

FARNHAM — Le CLSC de Farnham organise une série de cours de formation pour les comités de sécurité. Ces cours auront lieu à chaque mercredi, de 19 heures 30 à 21 heures, à compter du 18 octobre, et ce durant cinq semaines. Le tout se déroulera à l'école St-Jacques de Farnham. Pour plus d'information, on peut s'adresser au CLSC de Farnham, à 293-3622.

Une invitation

SUTTON — La Légion canadienne de Sutton organise un dîner des Fêtes pour tous les citoyens seniors de Sutton et de la région, pour le samedi, 21 octobre. La rencontre aura lieu à la salle de l'église anglicane, à midi et demi. Ceux qui auraient besoin de transport pour cette occasion peuvent communiquer à 538-3318 ou à 538-2713.

L'UN tiendra un congrès d'orientation

MONTREAL (PC) — Soucieux de "repréendre l'offensive", le conseil exécutif de l'Union Nationale a adopté samedi, au cours d'une réunion à laquelle participait son chef M. Rodrigue Biron, une dizaine de mesures que le directeur-général du parti, M. André Bellerose, a qualifiées d'autant "d'outils de promotion, d'organisation et d'animation".

Ces mesures comprennent l'ouverture du congrès d'orientation du parti—qui aura lieu à Québec les 16, 17 et 18 février —à tous les membres de cette formation politique qui verseront \$15 pour s'y inscrire.

—la convocation d'une réunion spéciale du conseil national du Parti, instance suprême entre les congrès, le 25 novembre à Drummondville;

—la confirmation d'un ralliement de quelques centaines de partisans à Montréal le soir du 15 novembre, afin de permettre aux dirigeants du parti de "brosser un tableau sévère et critique des deux premières années d'administration du gouvernement du Parti Québécois";

—la mise sur pied par la commission politique du parti de deux comités sur le défi de la relance économique et le zonage agricole. MM. Marcel Côté, économiste et Raymond Desrosiers, analyste financier, dirigeront le premier alors que MM. Paradis, avocat de Bedford et Ulysse Bernier,

connu dans le milieu agricole, présideront le deuxième;

—une tournée-éclair du chef du parti auprès de la plupart des médias du Québec, qui aura lieu entre les 12 et 18 novembre;

—le lancement d'une campagne de financement entre le premier et le 15 du mois prochain, dont l'objectif a été fixé à \$150,000;

—la nomination de porte-parole officiels du parti dans chacune des régions du Québec; les noms de M. Raymond Martin, comptable de Sherbrooke, et de Philippe Cossette, courtier en assurances du Cap-de-la-Madeleine, ont été arrêtés pour les régions des Cantons de l'Est et de la Mauricie;

—la reprise des tournées des permanents du parti à travers la province, son directeur-général en tête, et ce les 18, 19 et 20 octobre au Saguenay-Lac St-Jean et les 25, 26 et 27 du même mois dans la région du Bas St-Laurent; "l'usage —ntfubutu—n plus poussée des têtes d'affichés parti; c'étaient queM..\$74IC3 Bellemare sera en évidence dans le co de John—n le soir du àioctobreetque M. Fernand:43NIER PR3IDERA UN3JEU-NERCAUSERIE 2E0st Angu, dans le comté de Méga,euc-Comièon, le 22 octobre; et e.fùn,

—la formation d'un comité-jeunesse de l'Union Nationale qui seûd animé par Nison Letendre et Lavé.

Diefenbaker: le pire ennemi de Diefenbaker

TORONTO (PC) — Les partisans les plus loyaux de M. John Diefenbaker ont recouru à d'étranges tactiques pour qu'il reste chef du Parti progressiste-conservateur en 1967.

C'est du moins ce qu'affirme, dans une thèse de doctorat qui sera publiée le mois prochain, M. David Surplis, adjoint spécial du ministre de la Santé de l'Ontario et ancien adjoint de M. Dalton Camp, qui fut président de l'Association progressiste-conservatrice durant les années de pouvoir de M. Diefenbaker. Selon M. Surplis, on aurait conspiré pour provoquer une crise monétaire et forcer ainsi les conservateurs à laisser M. Diefenbaker à la direction du parti à cause d'élections possibles.

D'autre part, M. Surplis n'est pas tendre pour son

ancien patron, M. Camp, qui n'aurait appuyé la candidature de M. Robert Stanfield que parce qu'il s'était convaincu que la sienne propre allait échouer.

C'est l'ancien député Gordon Churchill qui aurait conseillé à M. Diefenbaker

de ne pas voter les crédits et de provoquer ainsi une crise qui aurait forcé le gouvernement à dissoudre les chambres ou à céder la place aux conservateurs.

M. Surplis soutient aussi que le pire ennemi de M. Diefenbaker fut M. Diefenbaker lui-même. Cette équipe de rédaction est celle qui, dans l'édition du 10 octobre de "Pour l'organisation", réclame le non-engagement du "tristement célèbre Robert Bourassa".



M. Charles-Omer Benoit a transporté le raisin devant servir à être foulé comme à l'ancienne coutume de France, c'est-à-dire avec les pieds.

Cinéma
LES GALERIES DE GRANBY
40-74 EVANGELINE 378-4623

John Travolta
Olivia Newton-John

3e SEMAINE!

GREASE

VERSION ANGLAISE

FOR ALL

La super-vedette du kung-fu, un combattant légendaire.

"ADIEU BRUCE LEE"

Le seul et unique géant des arts martiaux.

"YANG SZE LA TERREUR DE BRUCE LEE"

AUSI

3 FILMS AGUICHANTS

"FILLES AUX DOIGTS AGILES"

"LES DEVOREUSES DE SEXE"

"JEUX PERVERS DU LIT"

18 ANS Adultes

Des médecins salariés pour s'occuper des gens

Par Françoise Côté

MONTREAL PC -Après avoir engagé les médecins du Québec à accepter de s'occuper des handicapés, des chroniques et des personnes âgées, le spécialiste internationalement connu de la réadaptation, le Dr. Gustave Gingras a affirmé sur seuls des médecins salariés pourraient diriger à plein temps des équipes de réadaptation pour s'occuper du problème global de ces personnes.

Il faut absolument des médecins à plein temps dont la rémunération n'est pas directement proportionnelle au nombre des individus examinés ou des actes posés. En effet "ce genre de personnes ont besoin qu'on leur donne du temps, qu'on leur parle et surtout qu'on les écoute" dit le Dr Gingras qui parlait au 51e congrès de l'Association des Médecins de Langue française du Canada.

Le Dr Gingras a précisé que ces médecins méritent dans son esprit "des émoluments correspondants à ceux que touchent leurs collègues de la pratique soi-disant libre".

Notant que ce groupe de personnes formera bientôt de 12 à 15 pour cent de la population du Canada, l'ancien directeur-fondateur de l'Institut de réadaptation de Montréal, n'a pas hésité à dénoncer l'apathie des jeunes médecins à l'endroit des soins pour les chroniques, les personnes âgées et les handicapés lorsque la phase aigüe est passée. Il s'est demandé si c'est parce que l'handicapé serait "la preuve vivante d'un insuccès de la médecine? Il a par ailleurs rappelé que "seul un décès prématuré peut guérir ce syndrome bien connu qu'est la vieillesse."

Actuellement à la retraite, le Dr Gingras assume toutefois les fonctions de chancelier de l'Université de l'Île du Prince-Édouard et de directeur des services de réadaptation de cette province. Il vient également souvent à Montréal comme consultant.

Les mêmes droits

C'est dans le cadre de la prestigieuse conférence Brochu que le Dr Gingras a défendu les droits des handicapés, des malades chroniques et des personnes âgées au 51e congrès des médecins francophones.

Commentant le projet de loi québécois no: 9, concernant les handicapés, le Dr Gingras s'est réjoui que le gouvernement ait accepté de modifier son projet pour accor-

der un délai de cinq ans seulement et non plus dix ans pour que les édifices gouvernementaux soient rendus accessibles aux handicapés.

Il a dit que tous les nouveaux édifices gouvernementaux ou non, devraient à l'avenir permettre l'accès aux handicapés.

D'autre part, il a dit qu'il faut offrir les mêmes chances et avantages d'éducation, de formation professionnelle et d'emplois pour ces catégories de personnes que pour les individus normaux. Il n'est pas sûr cependant que la formule européenne imposant aux employeurs d'accueillir un nombre précis d'handicapés soit la meilleure.

C'est pourquoi il s'est dit heureux de voir que les handicapés du Québec ont rejeté d'emblée la disposition du projet de loi no: 9 qui visait à obliger les entreprises à compter dans leur personnel, de plus de 50 personnes, 3 pour cent des handicapés. Il estime plus adéquate la nouvelle disposition du projet remanié qui oblige les entreprises à soumettre en collaboration avec les représentants de leurs salariés un plan destiné à favoriser l'emploi des diminués physiques.

Le "médecin coordonnateur"

Le Dr Gingras mentionne qu'une étude à laquelle il a participé avec l'Institut Henri Dunant à la demande du comité international de la Croix-Rouge prévoit pour les prochaines années l'avènement du "médecin coordonnateur" dont la formation et l'expérience lui permettra d'engager les éléments diagnostics et thérapeutiques et ensuite de les expliquer aux malades. Il s'agit là d'une technique qui a fait ses preuves en réadaptation.

"J'ai la ferme conviction que le médecin est le mieux et la plus qualifié pour diriger une telle équipe. Après tout, les décisions prises par les membres de cette équipe doivent toujours s'appuyer sur le diagnostic et le pronostic."

Notant l'inquiétude manifestée par certains médecins canadiens devant l'émergence et la prise de position de certains groupes de professionnels de la santé, le Dr Gingras a dit qu'il pourrait arriver que la "coordination de la réadaptation des handicapés, toute la gérontologie et une bonne partie de la gériatrie cessent d'être soumises à l'influence de la médecine, si la profession médicale persiste dans son indifférence".

Il invite donc les médecins généralistes et spécialistes du Canada français à se perfectionner dans la gériatrie et à se recycler. Ce virage est déjà effectué en Grande Bretagne.



Les 10 ans du Parti québécois

Plusieurs centaines de militants du Parti québécois se sont réunis à Montréal, vendredi, pour fêter les dix années de cette formation politique, issue directement du Mouvement souveraineté-association. Le premier ministre du Québec, M. René Lévesque, a allumé son éternelle cigarette à même le gâteau d'anniversaire assez imposant fabriqué pour l'occasion.

Dépendance des patients

Les médecins s'interrogent

par Françoise Côté
MONTREAL (PC) — Rassurés par le taux élevé de satisfaction qui se situe autour de 85 pour cent dans la population québécoise au sujet des soins dispensés par médecins et infirmières, les médecins québécois ont, cependant, été invités à se demander s'ils ne contribuent pas à créer une trop grande dépendance chez leurs patients. Selon le Dr Madeleine Blanchet, épidémiologiste au Ministère des Affaires sociales (MAS), les médecins québécois commencent à devenir conscients de cette dépendance qui empêche leurs patients d'assumer la responsabilité de leur santé.

Alors que pour 1976, c'est 50,6 pour cent des personnes qui affirmaient penser qu'elles seraient en meilleure santé si elle voyaient plus souvent le médecin, ce pourcentage est passé à 48 pour cent en 1978.

C'est au cours des entretiens du petit déjeuner trois jours de suite au 51e congrès de l'Association des Médecins de Langue française, que le Dr Blanchet a eu des discussions avec les médecins québécois.

Elle leur a d'abord livré les résultats de la vaste enquête menée par le Service des études socio-économiques de la planification du MAS, auprès de 1,195 ménages. C'est cette enquête qui révèle que le taux de satisfaction quant aux soins dispensés par les médecins et les infirmières se situe autour de 85 pour cent. On retrouve également un taux élevé de 62,1 pour cent de satisfaction chez les personnes hospitalisées au

cours des douze mois qui ont précédé l'enquête. On fait cependant une exception pour la nourriture qui est généralement critiquée. Près de la moitié des personnes ont dit que la période d'attente précédant l'hospitalisation a été courte.

Comme ces chiffres vont à l'encontre des opinions généralement diffusées, le Dr Blanchet tient à préciser, qu'il ressort tout au long de l'étude que ce sont les personnes qui n'ont pas eu affaire à l'hôpital, pour elle-même ou pour un parent, qui ont le plus de critiques à formuler.

La technologie douce

Par ailleurs, il a été question du rôle du médecin et de celui de l'Etat. Le Dr Blanchet mentionné d'abord que c'est probablement d'une forme d'infantilisme chez les patients. Il faut amener les malades à mieux assumer la responsabilité de leur santé.

Quand à ce qui appartient à l'Etat et ce qui appartient au médecin, le débat est à peine entamé. Mais on peut constater qu'au MAS on effectue actuellement un virage vers la technologie douce. On ne peut pas se permettre toute la technologie médicale sophistiquée dont l'ensemble de la population ne peut bénéficier, dit le Dr Blanchet. Elle croit également qu'il faudra en venir à identifier les services non essentiels qu'on ne pourra pas se payer. Cela devrait se faire, dit-elle, en consultation certes avec les hopitaux mais surtout avec les usagers.

Le droit à la santé un droit en gestation

MONTREAL (PC) — Le droit à la santé est présentement un droit en gestation, a dit samedi le vice-président de la Commission de Réforme du Droit au Canada, Me Jean-Louis Baudouin, lors de la séance de clôture du 51e congrès de l'Association des Médecins de Langue française du Canada. Il a précisé que le législateur n'a pas encore fait le tour de toutes les implications juridiques, sociales politiques et médicales de la reconnaissance formelle du droit à la santé.

Depuis près d'un siècle, la notion juridique des devoirs du médecin n'a presque pas changé: c'est celle d'un bon père de famille. Les seules sanctions sont des sanctions pénales lorsqu'il n'exerce pas bien sa profession, soit par accident soit par négligence, et des sanctions civiles, lorsque le patient se plaint de la qualité des soins.

Quant au droit des travailleurs à la santé, Me Baudouin voit apparaître une évolution qui devrait faire qu'éventuellement on pourra défendre à un travailleur d'effectuer certaines tâches si celles-ci peuvent être dommageables à sa santé. Il semble également évident que l'Etat sera amené à intervenir de plus en plus pour interdire ou restreindre l'usage de certains produits. On pourra alors se heurter au problème de la liberté individuelle. Tout cela sera une question d'équilibre.

Elections

L'Association des Médecins de Langue française du Canada s'est donné un nouveau président en la personne du Dr Léo-Paul Landry, de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont de Montréal, qui succède au Dr Paul David, directeur de l'Institut de Cardiologie de Montréal, qui a terminé son mandat.

Les autres membres de l'exécutif sont le Dr Jean Dupuis, de l'Hôpital Montford, de Vanier, Ont., à la vice-présidence; le Dr Michel Coppi, de l'Hôpital St. Luc comme secrétaire; le Dr Jean Mailhot de Québec, comme trésorier, ainsi que le Dr Michel Dupuis, de l'Hôpital Notre-Dame, comme délégué du conseil.

Le congrès de 1979 aura lieu à Québec.

les Obligations d'Épargne du Canada

Une chance en or de faire un bon placement

Les nouvelles Obligations d'Épargne du Canada gardent les mêmes caractéristiques qui en ont fait, depuis 32 ans, l'investissement favori de millions de Canadiens. Elles sont garanties par toutes les richesses du Canada et sont encaissables en tout temps. Elles rapportent bien année après année. Vraiment, c'est une chance en or de faire un bon placement.

Les nouvelles obligations sont datées du 1er novembre 1978 et offrent un rendement annuel moyen à l'échéance en 1985 de 8.90%. Elles rapportent 8.50% d'intérêt la première année et 9% d'intérêt chacune des 6 années suivantes. Elles peuvent être achetées selon deux formules, à votre choix.

L'obligation à intérêt régulier

Si vous désirez recevoir votre intérêt annuellement, vous apprécierez l'obligation à intérêt régulier. Elle paie intérêt le 1er novembre de chaque année par chèque, ou si vous préférez, par dépôt direct dans votre compte.

Dans ce dernier cas, votre intérêt sera automatiquement déposé dans votre compte de chèques ou d'épargne. Il suffit d'en faire la demande à l'achat de vos obligations.

Les obligations à intérêt régulier sont offertes au comptant en coupures de \$300, \$500, \$1 000, \$5 000 et \$10 000.



L'obligation à intérêt composé

Si vous désirez faire fructifier votre investissement, vous préférerez l'obligation à intérêt composé, qui permet de capitaliser l'intérêt. Dès le treizième mois, votre intérêt sera automatiquement réinvesti à un taux annuel garanti de 8.90%.

Voici comment une obligation à intérêt composé de \$100 croîtra:

1er nov.	Valeur	1er nov.	Valeur
1979	\$108.50	1983	\$153.06
1980	\$118.26	1984	\$166.79
1981	\$128.88	1985	\$181.74
1982	\$140.46		

Vous pouvez vous procurer vos obligations à intérêt composé au comptant ou selon le Mode d'épargne mensuelle. Elles sont offertes en coupures de \$100, \$300, \$500, \$1 000, \$5 000 et \$10 000.

Profitez-en...

Les Obligations d'Épargne du Canada sont maintenant en vente chez tous les agents-vendeurs autorisés: banques, courtiers, sociétés de fiducie et caisses populaires.

Cette année, vous pouvez en acheter jusqu'à \$30 000. Cependant, les détenteurs de l'émission spéciale de remplacement 1968 (SR) et de l'émission 1969/70 (S24) peuvent réinvestir tout le produit de leurs obligations échéant cette année en sus de ce montant.

Sûres, flexibles, rentables, encaissables en tout temps, tout compte fait les Obligations d'Épargne du Canada, c'est une chance en or de faire un bon placement.

8.90%
Rendement annuel moyen à l'échéance

Victoire sur Longueuil et St-Hyacinthe

Les Vics de Granby, parfaits sur toute la ligne en fin de semaine

GRANBY, (BB) - Les Vics de Granby de la Ligue Richelieu viennent de connaître toute une fin de semaine. Ils ont remporté deux victoires en autant de parties et non contre des équipes de deuxième ordre. Vendredi soir, devant plus de 1,200 spectateurs au Palais des Sports de Granby, les Vics de Marc Courtemanche et Roger Vachon prenaient la mesure des

puissants Sieurs de Longueuil, l'emportant 7 à 6... malgré quelques décisions douteuses de l'officiel qui, en 3e période, a failli enlever ce précieux gain aux Vics. Mais ces derniers se sont bien ressaisis pour finalement gagner. C'était aussi une douce revanche sur les Sieurs qui, lorsqu'ils sont condamnés à jouer du hockey proprement, sont vénérables.

Dimanche après-midi, cette fois à St-Hyacinthe, les Vics de Granby décrochaient une autre spectaculaire victoire, cette fois au compte de 6 à 2 sur l'équipe de l'endroit, considérée par plusieurs pour faire la vie dure aux autres équipes du circuit, cette saison. Il faut remonter à plusieurs années en arrière pour revoir nos Vics juniors afficher une telle per-

fection, dans deux parties de suite. Ils ont maintenant un dossier de quatre victoires et trois revers, en sept rencontres. Les autres joutes dans la Ligue Richelieu, hier soir, n'étant pas encore complétées au moment d'écrire ces lignes, nous ne pouvons parler du classement actuel des Vics de Granby. Disons tout de suite que Granby disputera son prochain match vendredi soir prochain à Drummondville et que dimanche, ils seront au repos. Leur prochain match local est prévu pour le 27 octobre seulement, alors que St-Hyacinthe sera le club vis-

iteur. by avait concédé une avance de 2-0 aux Maskoutains, suite à deux buts rapides, en 9 secondes, dans la 2e minute de jeu. Mais par la suite, ce fut l'affaire des Vics qui ont réalisé 43 lancers, deux de plus que St-Hyacinthe. Ménard était dans la cage des Vics et il a excellé tout au long de la rencontre.

Gaulin à 1.26 et Marquis à 1.35 de la première période, ont donné une avance de 2-0 au St-Hyacinthe. Mais le compte était égal 2-2 à la fin du premier engagement, suite à des filets de Michel Racine, aidé de Jones à 15.47 et, Denis Dumas, sans aide, à 19.29.

Un seul but dans la deuxième période, celui de Yves Parcel des Vics, son premier du match. Granby a porté le coup de grâce aux Maskoutains dans la troisième période, avec trois buts sans riposte, comptés par Luc Tur-

geon, aidé de Bob Maheux à 2.38, André Hébert assisté de Dumas et Ruel à 8.12 et de nouveau Yves Parcel, aidé de Blanchard et Jones à 9.57.

Le match a été disputé à vive allure et dénué de grosses périodes, les premières et troisième avec chaque fois 18 lancers.

VENDREDI SOIR

Les sportifs ne sont pas prêts d'oublier le match de vendredi soir à Granby, alors que les Vics prenaient une douce revanche sur les Sieurs de Longueuil, les battant 7 à 6. Mais il aura fallu patienter jusqu'à la toute fin pour en connaître l'issue. En effet, les Vics menaient 5-3 au milieu de la 3e période, lorsqu'une punition (non méritée) décernée à Parcel, coûta un premier but. Cela a semblé déconcentrer l'allure

des Vics qui virent les Sieurs en enfler un autre, pour niveler le compte 5-5... Mais on devait se ressaisir à temps, puisque Steve Tropper redonnait une avance de 6-5 aux Vics... Turbide égalisait à 14.41 minutes. C'est finalement le grand André Hébert, sans aide, qui alla compter le but de la victoire à 16.15 minutes... Suite à ce but, l'excellent gardien Mike Malouin a écopé d'une punition pour avoir quitté ses filets afin d'aller féliciter son coéquipier. Mais les Vics ont admirablement bien résisté durant cette punition mineure.

Ce fut un match ouvert et très rapide. Même si les Sieurs ont eu un avantage dans les lancers, les Vics ont été meilleurs à tous les points. Mike Malouin a été formidable dans les filets des Vics, avec un barrage de 54 lancers, dont 20 dans la dernière période. Denis

Dumas en première, Robert Maheux, Yves Parcel, Paul Thibert et André Hébert en seconde comptaient les autres filets des Vics. Le match a nettement prouvé que lorsque les Sieurs de Longueuil doivent s'en tenir au hockey propre, ils sont vulnérables. Les officiels veillaient vendredi soir et certains "bûcherons" des Sieurs ont gardé le bâton sur la glace... et non sur la tête des Vics. D'ailleurs, le président Charles Milot de la Ligue Richelieu était sur place vendredi soir pour surveiller de près.

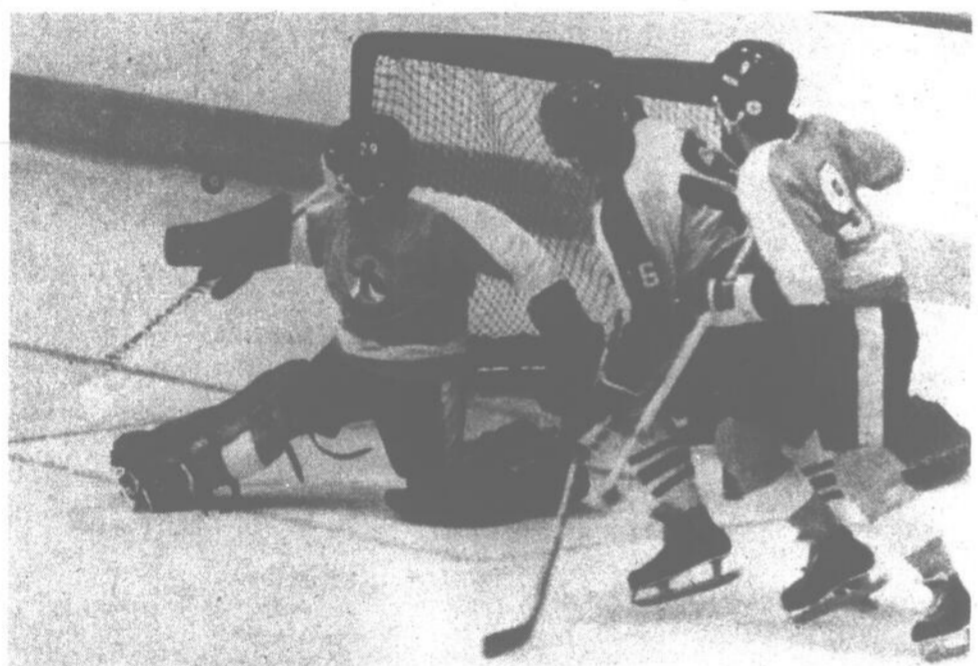
Inutile de dire que les instructeurs Vachon et Courtemanche jubilaient hier soir, au retour de St-Hyacinthe.

Il ne fait aucun doute que les Vics de Granby ont démontré, en fin de semaine, ce dont ils sont capables... et ça ne fait que commen-



(Photo, C-Line Jobin)

Yves Parcel (12) a de nouveau joué un match du tonnerre, vendredi soir à Granby. On le voit ici déjouer le cerbère Catellier des Sieurs de Longueuil, pour permettre aux Vics d'égaliser 3-3 en seconde période. On remarque aussi l'excellent Denis Dumas, dans le coin de la patinoire.



(Photo, C-Line Jobin)

Le cerbère Richard Catellier des Sieurs de Longueuil. Il effectue ici un arrêt spectaculaire aux dépens d'un joueur des Vics, alors que Marc Ducharme (16) est étroitement surveillé devant le filet, par Gilles Rivest des visiteurs.



(Photo, C-Line Jobin)

Les joueurs des Sieurs de Longueuil ont voulu tout casser après la rencontre de vendredi soir à Granby, alors que les Vics les battaient 7 à 6. Cette photo nous fait voir quelques Sieurs, après la rencontre, qui voulaient cogner sur la tête des spectateurs, heureux du résultat final... Mais, tout s'est arrêté là.



(Photo, C-Line Jobin)

Il y avait de la visite au match Granby-Longueuil, vendredi soir à Granby. En effet, la haute "gomme" du circuit était sur place. On voit ici, en grande conversation, le secrétaire de la ligue Gerry Mady, le vice-président Mario Talbot, le président de la ligue Charles Milot et le président des Vics Juniors, Roger Légaré.

DIMANCHE

Hier après-midi, à St-Hyacinthe, l'excellent Yves Parcel a enfilé deux buts pour conduire les Vics à une victoire de 6 à 2 sur les Citoyens de l'endroit. Gran-

Au championnat mondial de basketball

Le Canada... mission accomplie!

MANILLE (AFP) - L'équipe canadienne de basketball a quitté Manille avec le sentiment d'avoir rempli son contrat. En prenant la sixième place du huitième championnat du monde de basketball masculin, le Canada a obtenu le meilleur résultat de son histoire depuis la création de l'épreuve en 1950. En 1954, il s'était classé septième.

L'romation canadienne a ainsi confirmé sa quatrième place des Jeux olympiques de Montréal, il y a deux ans, derrière les Etats-Unis, la Yougoslavie et l'U.R.S.S. Pourtant, la quasi-totalité des joueurs demi-finalistes en 1976 n'était pas à Manille. Ce qui prouve la richesse du basketball canadien en profondeur.

"Je suis satisfait de cette sixième place", devait déclarer John Donohue, le manager de l'équipe. "Avec un peu plus de chance, le Canada aurait pu obtenir un meilleur classe-

ment mais cette compétition ne constituait pour nous qu'une étape dans la perspective des Jeux de Moscou en 1980. Les joueurs sont jeunes et ils sont perfectibles..."

Raté de peu Il a manqué, en effet, peu de chose à l'équipe canadienne pour terminer dans les quatre premiers, voire accéder au podium. Devant la future formation championne du monde, la Yougoslavie, elle n'a perdu

que de 10 points (105-95), contre le Brésil, elle s'est inclinée de sept points (69-62), et de six points face aux Etats-Unis (96-90). Seul l'U.R.S.S. lui a infligé une défaite fort nette (107-85).

Enfin, le dernier jour, elle a été tout près de la cinquième place puisqu'elle a échoué de deux points seulement (96-94) devant les Aéricains, en match de classement, après avoir mené de trois points (50-47) au repos.

Sur l'ensemble du tournoi, Leo Rautins s'est montré le plus fort représentant canadien, au niveau de l'efficacité en tout cas. Ce jeune étudiant de 18 ans, élu parmi les 10 meilleurs joueurs du tournoi, constitue un atout essentiel pour l'avenir de l'équipe. Mais Martin Reley, Peter Ryan, James Russell, Ross Quakenbush, Steve Atkin, Jim Zoet, Jay Triano, pour ne citer qu'ux, sont également des éléments de valeur.

Leçon retenue Mais dans cette finale, l'équipe d'U.R.S.S., dirigée avec beaucoup d'intelligence par Alexandre Gornelsky, a prouvé qu'elle avait retenu la leçon donnée par ses rivaux européens, ceux-là même qui dominent depuis plusieurs années le basketball continental.

... et les Yougoslaves sont champions

MANILLE AFP - Les organisateurs du huitième championnat du monde de basketball masculin, qui s'est achevé samedi dans la gigantesque arène de Que-

zon City, près de Manille, en présence de 30,000 personnes, ne pouvaient pas imaginer une journée de clôture plus brillante et plus intense.

La Yougoslavie victorieuse de l'U.R.S.S. 82-81, après Prolongation. Le Brésil vainqueur de l'Italie, pour la médaille de bronze, par un point d'écart également 86-85, grâce à un panier de Marcel de Souza réussi à l'ultime seconde, presque du milieu de terrain. Jamais depuis sa création en 1950 à Buenos Aires, le tournoi mondial n'avait connu un semblable

dénouement. La Yougoslavie avait triomphé quelques jours plus tôt de l'U.R.S.S., en poule finale, par 105 points à 92, au terme d'une fort belle démonstration. Un résultat sans appel, qui plaçait les Yougoslaves en position de favoris dans l'ultime match décisif pour le titre contre des mêmes Soviétiques qui, quatre ans auparavant, avaient con-

quis la couronne mondiale à Porto-Rico.

Le Richelieu sévit contre Longueuil

GRANBY - Suite aux incidents qui ont marqué la joute Granby à Longueuil, lundi soir dernier, le comité de discipline de la ligue, qui s'est réuni samedi, a fait part des sanctions prises contre les joueurs en cause. Ainsi, le joueur Martin des Sieurs de Longueuil a écopé d'une suspension de quatre parties avec un avertissement sévère. Quant à l'instructeur Pélouquin, il a écopé d'une partie de suspension, soit la joute de vendredi soir à Granby. Pour ce qui est du joueur Dreau, il a déjà raté deux parties et le comité de discipline a laissé à la direction des Sieurs le soin de sévir. D'ailleurs, Longueuil avait déjà sévi contre son propre joueur.

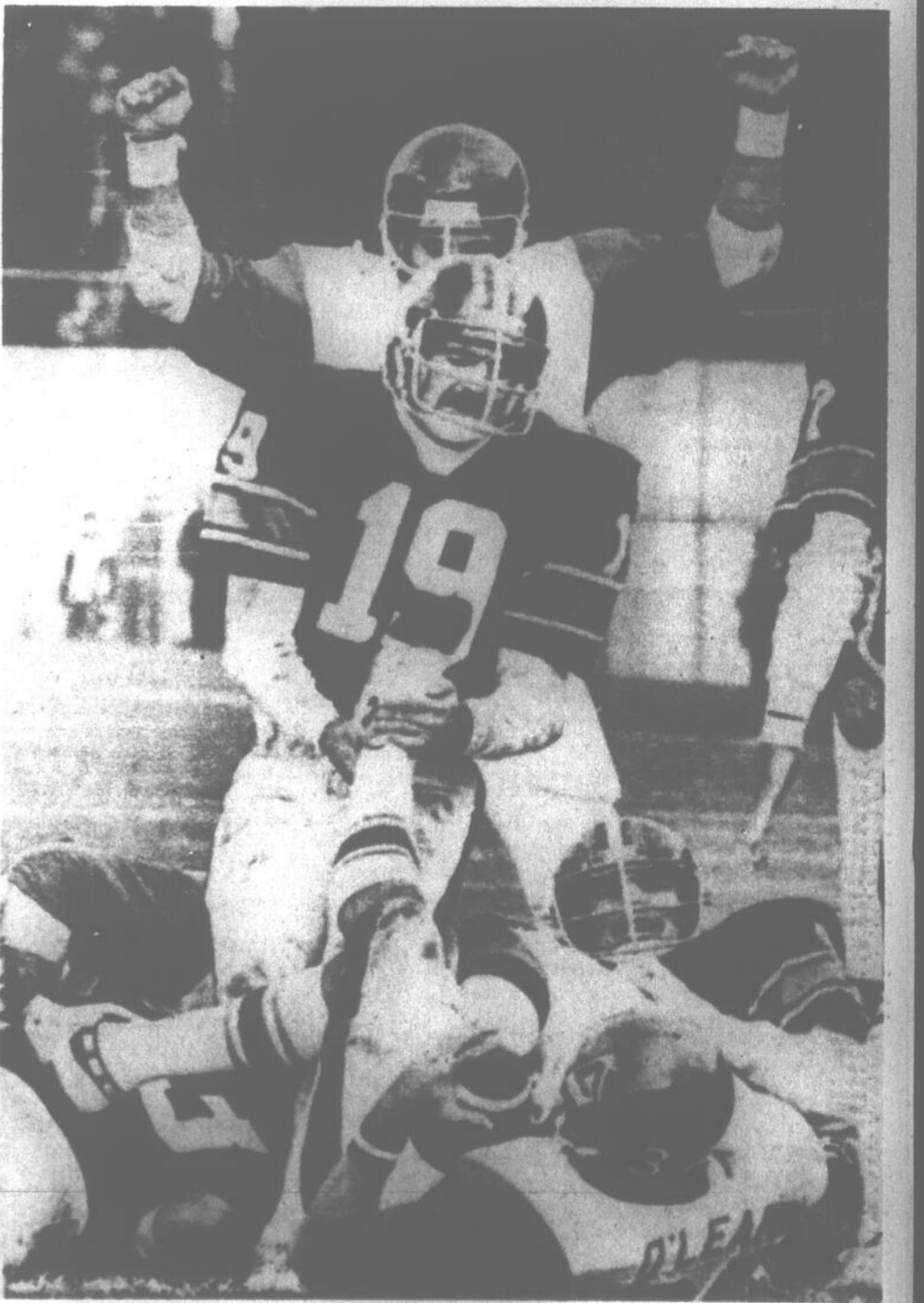
Le comité de discipline a clairement averti les équipes qu'il ne tolérerait jamais de la violence dans la ligue Richelieu et que les joueurs qui récidiveront pourraient écoper de lourdes sentences.

Les Inouk sont défaits 14-7

GRANBY - L'équipe de St-Georges de Beauce a disposé des Inouk de Granby 14 à 7, lors d'un match régulier de la ligue Intercollegiale. Tous les points ont été marqués dans les deux premiers quarts. Jean-Pierre Métivier et Michel Morin ont marqué les majeurs du St-Georges, tous deux convertis par Daniel Rodrigue. Pour les Inouk, le seul touché a été réussi par Gilles Riel qui a aussi ajouté le converti. Un match quand même fort serré du début à la fin. Les deux équipes ont raté de belles chances dans la seconde demie.

Les Incroyables sont éliminés

GRANBY - Les Incroyables de J.H. Leclerc ont encaissé un cuisant revers de 20 à 0 dans un match du football collégial, en fin de semaine. Sorel menait 8-0 après le premier quart, sur un touché de Sûreté et un touché de André Lefèvre. Aucun point dans les deuxième et troisième quarts mais au quatrième, Lefèvre et Marcotte ont ajouté chacun un touché pour Sorel. Suite à cette défaite, les Incroyables de J.H. Leclerc sont éliminés des séries de fin de saison. La prochaine et dernière joute des Incroyables, le 28 à Plessisville.



Les Rough Riders d'Ottawa se sont virtuellement assurés le championnat de la division Est de la ligue Canadienne de football hier, en battant les Alouettes de Montréal 13 à 10. Cette photo nous fait voir le demi John O'Leary des Alouettes marquer l'unique touché du Montréal, au dernier quart. Les Alouettes devront maintenant concentrer leurs efforts à garder le deuxième rang de l'est.

Ottawa est champion

OTTAWA (PC) — Menés par une défense implacable, les Rough Riders d'Ottawa ont enlevé le championnat de la conférence de l'est de la Ligue canadienne de football en battant les Alouettes de Montréal 13-10, hier, devant 33,976 spectateurs au Parc Lansdowne.

Le bloqueur Mike Raines et le secondeur extérieur Brad Carr ont pourchassé sans coup férir les quarts Gerry Dattilio et Joe Barnes, obligeant ces derniers à presser leur jeu et à commettre des erreurs coûteuses.

Mike Murphy, sur réception d'une passe de 19 verges de Tom Clements au troisième quart, a réussi l'unique touché des Rough Riders tandis que le botteur J.T. Hay a enfilé une transformation et des placements de 34 et 47 verges.

John O'Leary a marqué un touché pour Montréal, sur un jeu au sol d'une verge, et Don Sweet a réussi un converti et un placement de 33 verges.

Les Riders ont maintenant 20 points à leur actif, à trois matchs de la fin du calendrier régulier. Les Alouettes, deuxième au classement à sept points des meneurs, n'ont plus que deux matchs à disputer.

La rencontre a donné lieu à du jeu serré, dominé par les exploits défensifs, et ce du début à la fin, alors que les Alouettes ont stoppé leurs adversaires à moins de 10 verges des buts sans toutefois pouvoir remonter le terrain faute de temps.

Les Dodgers humiliés

NEW YORK (AP) — La recrue Jim Beattie a complété son premier match en 22 tentatives dans les majeures hier, et le receveur Thurman Munson a produit cinq points avec trois coups sûrs alors que les Yankees ont profité d'une mauvaise journée des Dodgers pour

l'emporter 12-2 dans ce cinquième match de la Série Mondiale. Roy White a produit trois points, cependant que Mike Rivers, Brian Doyle et Bucky Dent récoltaient trois coups sûrs chacun, permettant aux siens de mener la série 3-2 après cette troisième victoire d'affilée.

sûrs, dont deux doubles pour quatre points, en troisième et septième manches.

Dodgers en lions

Beattie, rappelé deux fois cette saison, a espacé neuf coups sûrs aux Dodgers, tandis que Munson et Rivers ont donné le ton à une offensive de 18 coups sûrs contre le partant Burt Hooton et deux releveurs.

Munson, ébranlé lors d'une collision au marbre en troisième, a bien réagi en récoltant deux coups sûrs, dont deux doubles pour quatre points, en troisième et septième manches.

Beattie, gagnant du premier match éliminatoire contre Kansas City, n'avait pas lancé depuis. Les Dodgers ont inscrit leurs deux points en première et troisième manches avec notamment des simples par Lopes et Russell, qui est entré en collision avec Munson lors du deuxième point.

Les Yankees ont riposté avec quatre points en troisième, aidé d'un mauvais relai par Reggie Smith, et un double-vo.

Ils ont continué leurs réjouissances la manche suivante aidé encore par un mauvais relai au marbre du premier but Steve Garvey, la troisième erreur du match pour Los Angeles. Finalement, c'était déjà 7-2 après quatre manches

et les Newyorkais ont complété leur total avec notamment une balle passée par le receveur Johnny Oates, un lancer erratique du receveur Charlie Hough et le double par Munson, en septième, avant d'inscrire leur dernier point en huitième, avec leur 16e simple du match, un record des Séries.

Leurs 18 coups sûrs sont également une nouvelle marque depuis les 17 récoltés par eux en octobre 1960 contre Pittsburgh.

Les deux équipes ont également récolté 24 simples au total, autre nouvelle marque des Séries.

Reggie Jackson, le meneur à l'offensive (.467) pour NY depuis le début de la Série, a récolté seulement un maigre coup sûr, ne produisant aucun point, pour mettre fin à une séquence de huit matches où il avait fait marquer au moins un point, marque qu'il partage maintenant avec Lou Gehrig.

La retraite pour: Pierre Bouchard

TORONTO (PC) — Le défenseur Pierre Bouchard, qui a été réclamé par les Capitals de Washington au repêchage intra-ligue du 9 octobre avant de faire l'objet d'une transaction qui devait le ramener à Montréal mais qui a été annulée par le président de la LNH, John Ziegler, a annoncé hier qu'il se retirait du hockey.

Cette décision a été annoncée conjointement par Bouchard et son avocat, Alan Eagleson, qui est également directeur administratif de l'Association des joueurs de la Ligue nationale, au cours d'une interview téléphonique entre New York et Toronto.

"J'ai passé la journée à New York avec mon avocat, Alan Eagleson, et après plusieurs heures de discussion j'ai décidé de me retirer du hockey professionnel", a déclaré Bouchard à la Presse Canadienne.

L'annonce a été faite sans protection par le Canadien, Bouchard avait été repêché par les Capitals qui l'ont retourné moins de 24 heures plus tard au Tricolore contre l'ailier Rod Schutt. Cette transaction a cependant été annulée par Ziegler, qui l'a qualifiée d'illégale, les règlements de la LNH stipulant qu'un joueur réclamé au repêchage intra-ligue ne

peut changer d'équipe à moins d'avoir franchi l'étape des "waivers".

Eagleson a approuvé cette décision. "Pierre fut un atout pour le hockey et pour le Canadien de Montréal", a-t-il dit. "Je ne suis pas surpris de sa décision. Je sais que le Canadien de Montréal lui a brisé le coeur."

Bouchard a indiqué qu'il donnerait cette semaine une conférence de presse à ce sujet.

Canadien défait les Flyers 3-2

PHILADELPHIE — Ken Dryden a été formidabile dans les filets, repoussant 37 rondelles, et les Canadiens ont arraché une difficile victoire de 3 à 2 aux Flyers de Philadelphie, hier soir. Mario Tremblay, en première période, Yvan Cournoyer et Pierre Mondou en seconde, ont été les marqueurs du Canadien.

Jim Watson et McAleish répliquaient pour les Flyers. Montréal a dirigé 24 lancers contre 37 pour Philadelphie. Le Canadien a une fiche parfaite de trois gains depuis le début de la saison et disputera sa prochaine joute aux Islanders de New York.

Dodgers 2 Yankees 12

Cinquième match		Los Angeles 2		New York 12					
ab	p	cs	pp	ab	p	cs	pp		
Lopes 2b	4	2	2	0	Rivers cc	5	2	3	1
Russell ac	5	0	2	1	Blair cc	1	1	0	0
Smith cd	4	0	1	1	White cg	5	2	2	3
Garvey lb	4	0	1	1	Johnston cd	0	0	0	0
Cey 3b	4	0	1	0	Munson r	5	1	3	5
Baker cg	3	0	0	0	Heath r	0	0	0	0
Monday cc	3	0	0	0	Jackson fd	3	0	1	0
Lacy fd	4	0	0	0	Piniella cd	4	0	1	1
Yeager r	2	0	1	0	Thomson cg	1	0	0	0
Ostes r	1	0	1	0	Nettles 3b	5	0	1	0
Total	34	2	9	2	Spencer lb	4	2	1	0
					Doyle 2b	5	2	3	0
					Dent ac	4	2	3	1
					Total	42	12	18	11

Los Angeles 101 000 000-2
New York 004 300 41x-12

E-Russell, Smith, Garvey. DJ-Los Angeles 2, New York 1. LSB-Los Angeles 9, New York 10. 2B-Russell, Munson, Dent. S-Lopes, Rivers, White, Russell.

	MI	CS	P	Pm	Bb	R		
Hooton p 1-1	2	1	3	5	4	3	2	1
Rautzhan	1	1	3	3	3	0	0	0
Hough	4	1	3	10	5	5	2	5
Beattie g, 1-0	9	9	2	2	2	4	8	

DE-Hough 2. BP-Yeager. T-2:56. A-56,448.

Dodgers 3 Yankees 4

ab	p	cs	pp	Rivers fu	1	0	0	0	
Lopes 2b	4	1	0	0	White cg	3	2	1	0
Russell ac	5	0	2	0	Munson r	3	1	2	1
Smith cd	4	1	1	3	Jackson fd	4	0	2	1
Garvey lb	4	0	1	0	Piniella cd	5	0	1	1
Cey 3b	4	0	1	0	Nettles 3b	4	0	0	0
Baker cg	4	0	0	0	Chambles lb	4	0	0	0
Monday fd	2	0	1	0	Stanley 2b	3	0	0	0
North cc	4	0	0	0	Spencer fu	1	0	0	0
Yeager r	3	1	1	0	Doyle 2b	0	0	0	0
Davall fu	1	0	0	0	Dent ac	4	0	1	0
Grote r	0	0	0	0	Total	35	3	6	3
Blair cc	4	1	2	0	tal	36	4	9	3

LA 000 030 000 0-3
NY 000 002 010 1-4

E-Russell. DJ - New York 1. LSB - Los Angeles 7, New York 8. 2B - Yeager, Munson. Cir-Smith 1. S-Garvey, Unson, White.

	MI	CS	P	P	Bb	R
John	7	6	3	2	2	2
Forster	1/3	1	0	0	0	0
Welch p, 0-1	2 1/2	2	1	1	1	3

New York
Figueroa 5 4 3 3 4 2
Tidrow 3 2 0 0 0 4
Gossage g, 1-0 2 0 0 0 1 2
Jackson atteint par Forster T-3:17. A-56,445.

Montréal 10 Ottawa 13

Premier quart
Ott - Placement Hay 47 12:15
Deuxième quart
Mont - Placement Sweet 33 1:42
Ott - Placement Hay 34 11:40

Troisième quart
Ott - Touché Murphy 19 passes de Clements converti Hay converti 8:30
Quatrième quart
Mont - Touché O'Leary 1 course converti Sweet 1:51

	Mon	Ott
Premiers jeux	15	19
Gains au sol	153	135
Gains aériens	84	203
Gains nets	207	315
Passes compl.-tant.	6-17	16-28
Interceptions	0	1
Dégagements-moyenne	9-40	6-35
Echappés-perdus	1-1	1-3
Pénalités-verges	6-69	5-40

Statistiques individuelles
Porteurs de ballon: Montréal, O'Leary 17-86, Green 12-38; Ottawa, Holmes 12-43, Holloway 3-36
Receveurs de passes: Montréal, Gaddis 3-32, Smith 2-22; Ottawa, Murphy 6-69, Gabriel 4-52.

LAISSÉ SANS PROTECTION
L'annonce a été faite sans protection par le Canadien, Bouchard avait été repêché par les Capitals qui l'ont retourné moins de 24 heures plus tard au Tricolore contre l'ailier Rod Schutt. Cette transaction a cependant été annulée par Ziegler, qui l'a qualifiée d'illégale, les règlements de la LNH stipulant qu'un joueur réclamé au repêchage intra-ligue ne

Colorado 2 Montréal 5

Première période
1. Montréal, Napier 1 Hughes, Lupien 3:27
2. Montréal, Lapointe 1 Lemaire 5:32
3. Colorado, Pierce 1 Skinner, Contini 11:20
4. Montréal, Lafleur 1 Lemaire 14:51
Pénalités - Paiment C 0:07, Shutt M 10:42

Deuxième période
5. Montréal, Mondou 1, Lafleur, Houle 6:17
Pénalités - Mondou M 10:06, Lupien M 12:28, Lafleur M 16:03, Comeau C 17:11

Troisième période
6. Montréal, Lafleur 2, Shutt, Lupien 2:08
7. Colorado, Croteau 1 Pierce 19:37
Pénalité - Aucune
Tirs au but:
Colorado 7 5 8-20
Montréal 11 4 12-27
Gardiens - Oleschuk, Colorado; Larocque, Montréal.
A-15,721

Granby 6 St-Hyacinthe 2

Première période
1- ST-HYACINTHE: Gaulin (Dutilly-Dufresne) 1:26
2- ST-HYACINTHE: Marquis (Pelletier) 1:35
3- GRANBY: Michel Racine (Jones) 15:47
4- GRANBY: Denis Dumas (...) 19:29
Punitions: Ruel 23, Holmes et Delorme 2, 13, Bessette 2, 18, Holmes m.c. et banc de Granby 7:06, Bessette 9:10

Deuxième période
5- GRANBY: Yves Parcel (Blanchard-Gauthier) 1:43
Punitions: Racine 7:48, Ruel 15:23, Thibert 18:33

Troisième période
6- GRANBY: Luc Turgeon (Maheux) 2:38
7- GRANBY: André Hébert (Dumas-Ruel) 8:12
8- GRANBY: Yves Parcel (Blanchard-Jones) 9:57
Punitions: Blanchard et Bisson 4:29, Racine 15:13, Gaulin 15:03
Lancers:
Granby 18 7 18 43
St-Hyacinthe 15 14 12 41

Vendredi
Longueuil 6 Granby 7

Première période
1- LONGUEUIL: Gagné (Lebel-Amyot) 16:12
2- LONGUEUIL: Dubois (Gladu-Laxton) 17:20
3- GRANBY: Denis Dumas (Hébert-Holmes) 17:29
Punitions: Ducharme et Gladu 12:00, Ducharme 16:12

Deuxième période
4- GRANBY: Robert Maheu (Turgeon-Tropper) 5:14
5- LONGUEUIL: Claveau (Laxton)
6- GRANBY: Yves Parcel (Ruel) 12:16
7- GRANBY: Paul Thibert (Parcel-Blanchard) 13:10
8- GRANBY: André Hébert (Delorme) 14:55
Punitions: Holmes et Turbide 3:11, Claveau 4:30, Rivest m.c. 13:10, Tropper 13:56, Jones 15:09

Troisième période
9- LONGUEUIL: Claveau (Laxton-Turbide) 11:39
10- LONGUEUIL: Laxton (Amyot-Laxton) 12:22
11- GRANBY: Steve Tropper (Parcel-Blanchard) 13:43
12- LONGUEUIL: Turbide (Dubois-Vignola) 14:41
13- GRANBY: André Hébert (...) 16:15
Punitions: Thibert 2:42, Parcel 9:59, F. Laxton 12:36, banc, Granby 16:14
LANCERS:
Longueuil 17 17 20 54
Granby 16 14 7 37

HOCKEY

LIQUE NATIONALE CONFERENCE PRINCE-DE-GALLES DIVISION JAMES NORRIS

	PJ	G	P	N	Bp	Bc	Pts
Montréal	3	3	0	0	13	6	6
Washington	3	1	1	1	10	11	3
Pittsburgh	3	0	2	1	8	15	1
Los Angeles	2	1	1	0	11	10	2
Détroit	3	1	2	0	8	10	2

DIVISION CHARLES ADAMS

	PJ	G	P	N	Bp	Bc	Pts
Toronto	2	2	0	0	13	9	4
Boston	2	1	0	1	12	6	3
Buffalo	3	1	1	1	9	7	3
Minnesota	2	0	2	0	4	10	0

CONFERENCE CLARENCE CAMPBELL DIVISION LESTER PATRICK

	PJ	G	P	N	Bp	Bc	Pts
Atlnta	3	1	0	2	13	10	4
Philadelphie	3	1	1	1	8	7	3
N.Y. Islanders	2	0	1	1	9	12	1
N.Y. Rangers	1	0	0	1	3	3	1

DIVISION CONNIE SMYTHE

	PJ	G	P	N	Bp	Bc	Pts
Vancouver	2	2	0	0	16	6	4
St.Louis	3	1	2	0	11	18	2
Chicago	1	0	0	1	4	4	1
Colorado	2	0	2	0	4	13	0

Samedi

Colorado 2 Montréal 5
Boston 4 Pittsburgh 4
Philadelphie 3 Détroit 1
Islanders 7 Toronto 10
Atlnta 6 Washington 3
Buffalo 5 Minnesota 2
St-Louis 2 Los Angeles 6

Mardi

Montréal 3 Philadelphie 2
Colorado à Rangers
Détroit 3 Buffalo 2
Toronto à Boston
Vancouver à Chicago

Mardi

Montréal à Islanders
Colorado à Atlnta
Vancouver à St-Louis
LIQUE RICHELIEU

	PJ	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Granby	7	4	3	0	35	34	8
Valleyfield	6	3	1	2	40	22	8
St-Jean	5	4	1	0	26	18	6
Longueuil	4	3	1	0	39	12	6
Drummondville	4	2	0	2	26	15	6
St-Lambert	5	2	1	2	20	13	6
Beloil	4	3	1	0	37	18	6
Laprairie	6	1	3	2	29	44	4
St-Hyacinthe	5	1	3	1	20	30	3
Chambly	4	1	3	0	14	31	2
Châteauguay	7	0	6	1	23	64	1

Vendredi

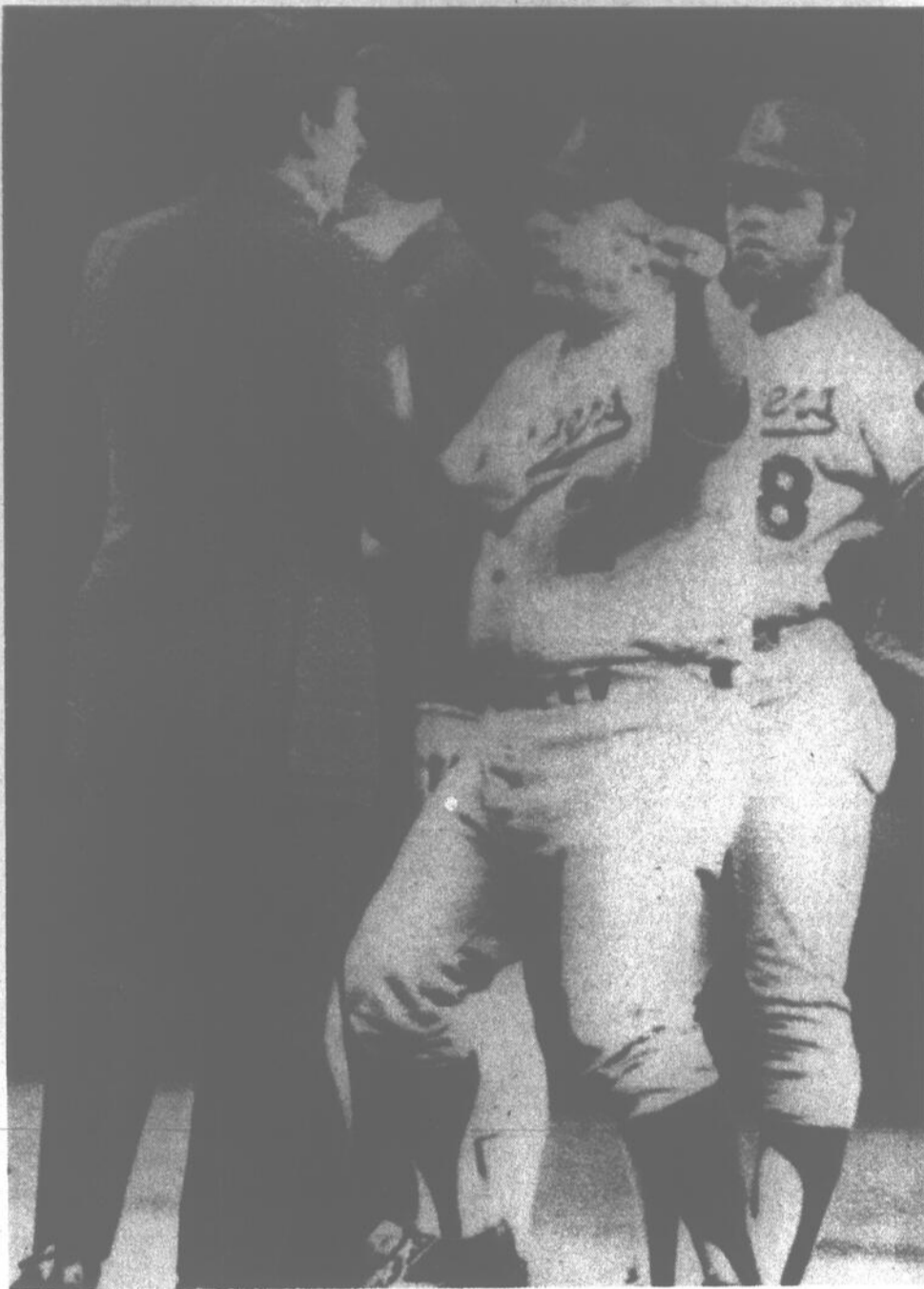
Longueuil 6 Granby 7
St-Lambert 5 Châteauguay 3
St-Hyacinthe 8 Laprairie 10
Drummondville 9 St-Jean 3

Samedi

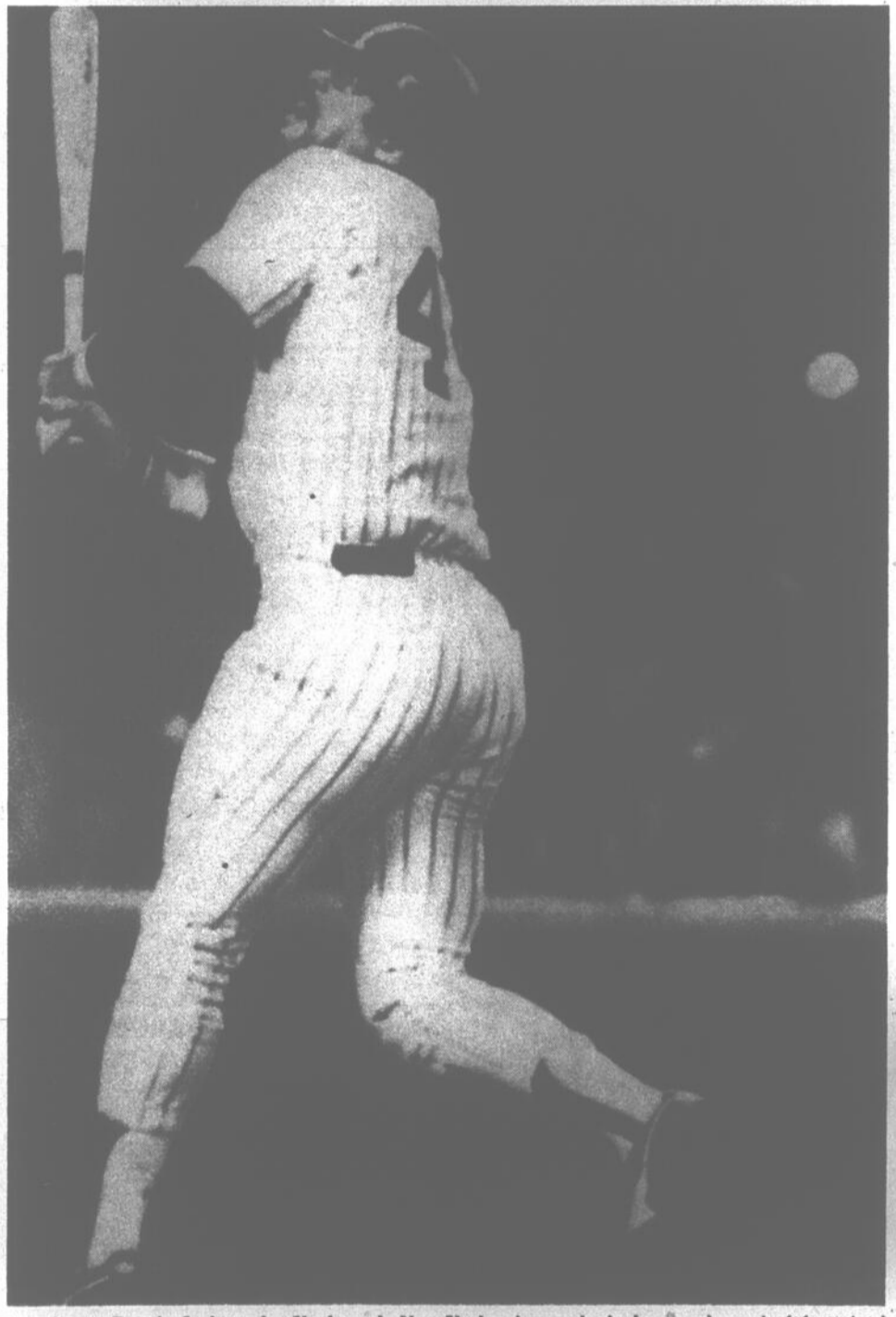
Granby 6 St-Hyacinthe 2
Châteauguay 5 Beloil 9
Valleyfield 2 St-Lambert 2
St-Jean 6 Chambly 2
Laprairie 4 Drummondville 4
Lund

ASSOCIATION MONDIALE

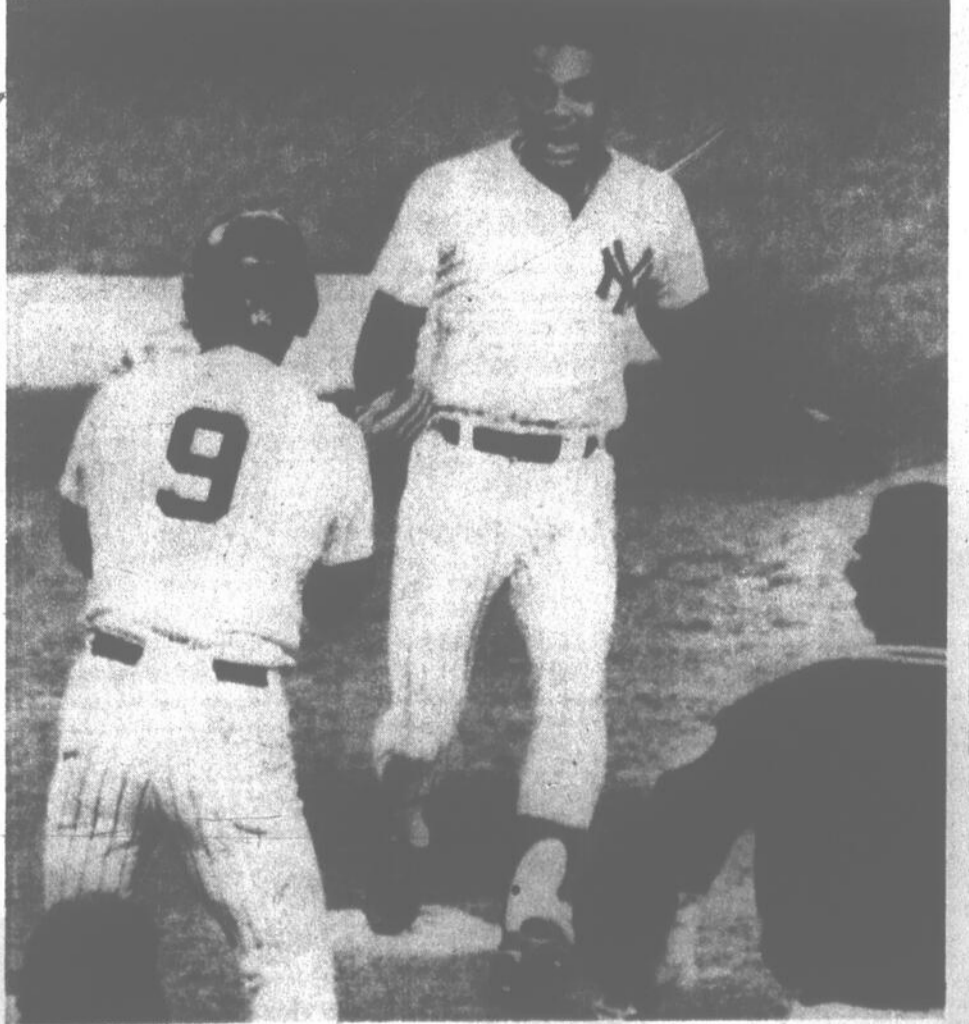
	PJ	G	P	N	Bp	Bc	Pts
Winnipeg	2	2	0	0	11	7	4
Edmonton	1	1	0	0	3	2	2
Québec	0	0	0	0	0	0	0



Tom Lasorda, instructeur des Dodgers de Los Angeles, argumente avec les officiels suite au jeu controversé de samedi après-midi, jeu dans lequel fut impliqué Reggie Jackson. Mais encore une fois, les officiels ont eu le dernier mot.



Le puissant Reggie Jackson des Yankees de New York grimace de douleur après avoir été atteint à un coude, par un lancer de Terry Forster des Dodgers de Los Angeles. La scène se passait samedi, dans le 4e match de la Série mondiale, à New York.



Roy White des Yankees de New York croise le marbre pour le point de la victoire, samedi après-midi, à New York. Les Yankees l'emportaient 4-3 en 10 manches. Graig Nettles (9) accueille White qui comptait sur le simple de Lou Piniella.

Le jeu controversé de samedi

L'arbitre n'a rien vu

NEW YORK (AP) — Lou Piniella savait à quoi s'attendre lorsqu'il s'est présenté au bâton avec deux retraits et deux coureurs en position en 10e manche samedi soir dans le quatrième match de la Série Mondiale.

C'est finalement son simple contre le releveur Bob Welch, qui a procuré un gain de 4-3 aux Yankees pour égaler la série à deux victoires chacun, les Dodgers ayant gagné les deux premiers à domicile.

"Il lance des balles rapides... que des rapides, très rapides, mais c'est plus facile à frapper lorsqu'on s'y attend."

Le voltigeur de droite des Yankees a expliqué qu'il avait frappé une rapide haute. "C'était un mauvais lancer, trop haut. J'aurais pu faire une chandelle ou un petit ballon."

Ce fut plutôt un simple qui a fait marquer Roy White, qui avait entamé cette poussée avec un but

sur balles, suivi d'un simple par Reggie Jackson, que Welch avait retiré sur trois prises, pour mettre fin au deuxième match à Los Angeles.

Piniella et Jackson ont été impliqués dans un jeu controversé en sixième, lorsque, selon les Dodgers, Jackson a volontairement touché la balle pour briser une tentative de double-jeu.

Les Yankees ont alors marqué leur troisième point, forçant ainsi la prolongation d'un match qui avait été retardé de 40 minutes en cinquième, à cause de la pluie.

White une première fois, avait entamé la poussée avec un simple après deux retraits. Thurman Munson a ensuite reçu un but sur balles sur un compte de 3-2. Jackson a suivi avec un simple, faisant marquer White, pour un huitième point produit par Jackson en autant de matches en Série Mondiale, égalant la marque détenue par Lou Gehring.

Et avec le score 3-1 et des coureurs aux premier et deuxième coussins, Piniella a alors frappé une flèche en direction de l'inter Bill Russell, qui a échappé la balle, mais les Dodgers semblaient néanmoins arrurés du double-jeu, puisque Russell avait touché le deuxième coussin et

que son relais au premier serait à temps pour retirer Piniella. Mais le relais de Russell a touché Jackson à la jambe, permettant éventuellement à Munson de marquer le deuxième point.

Munson a produit le troisième point des New Yorkais en huitième avec un double.

"Jackson a venu venir la balle et s'est mis dans sa trajectoire, expliquait Russell après le match. C'est de l'interférence."

L'arbitre au premier but Frank Pulli, de la Nationale, comprenait l'argument de Russell. "Mais je n'ai pas vu s'il y avait interférence ou pas, car j'étais une quinzaine de pieds derrière étant donné la possibilité du double-jeu. Mais s'il s'est mis devant la balle il y a bel et bien interférence."

Jackson a expliqué qu'il croyait que c'était un coup sûr, étant donné que le coup était frappé durement. "J'ai vu Russell attraper la balle et j'ai compris qu'il pouvait me retirer au premier et j'ai rebroussé chemin, mais lorsqu'il l'a échappé je suis reparti en direction du deuxième but et il a lancé en plein sur moi."

Le premier but Steve Garvey, des Dodgers, a fait remarquer que Jackson était parti droit comme une

flèche en direction du deuxième, mais qu'il avait ensuite sorti le bras pour faire dévier le relais de Russell.

De son côté, le gérant Tom LaSorda déclarait furieux que Jackson aurait dû se retirer du jeu, étant donné que Russell l'avait retiré automatiquement au deuxième but. "Il faut qu'il est déjà retiré," ajoutait sans cesse le gérant des Dodgers.

Tommy John, qui avait blanchi les Yankees durant les cinq premières manches et qui a quitté le match en septième en faveur de Terry Forster, croyait également que Jackson l'avait fait exprès pour toucher la balle. "Si c'est le cas, c'est un jeu très intelligent, car il s'en est bien tiré."

Burt Hooton, qui doit commencer le match d'aujourd'hui pour les Dodgers, croit qu'une victoire ici aujourd'hui leur assurerait la Série, avec les deux derniers matches disputés à Los Angeles.

Ed Figueroa, qui avait commencé le match pour les Yankees, avait également blanchi les Dodgers les cinq premières manches avant de finalement permettre un circuit de trois points à Reggie Smith, à la sixième.

Samedi soir Deux buts pour Lafleur

MONTRÉAL PC — Guy Lafleur a enfilé deux buts et mérité une passe samedi, pour aider le Canadien à une victoire de 3-2 au Forum contre les Rockies du Colorado.

Mark Napier, Guy Lapointe et Pierre Mondou ont réussi les autres buts des Montréalais, cependant que Randy Pierce et Gary Croteau répliquaient pour les visiteurs.

Michel Larocque a joué tout le match devant le filet du tricolore, repoussant 20 tirs, pendant que le Canadien dirigeait 27 lancers contre Bill Oleschuk.

Le Canadien a rapidement pris l'avance et menait déjà 2-0 après cinq minutes de jeu, suite au premier but de Mark Napier à son premier match dans la ligue, avant le premier également cette saison pour Lapointe.

Samedi Les Argos ont enfin gagné!

TORONTO PC — Les Argos ont mis à une longue disette samedi, avec un gain de 21-7 devant Hamilton, dans un match régulier de la ligue canadienne de football.

C'était leur première victoire après huit revers, et ils ont dû venir de l'arrière en deuxième demie, profitant des touchés par Mark Braganolo et le joueur de ligne Tim Allan, qui a recouvré un échappé après un botté d'envoi, les deux premiers majeurs à domicile pour les Argos depuis le 2 août.

Le botteur Ian Sunter a également mis fin à une disette personnelle avec deux placements tard dans le match, réussissant en plus les deux transformations.

Art Fowler ne reviendra pas

NEW YORK (AP) — Art Fowler, instructeur des lanceurs avec les Yankees, ne sera pas de retour la prochaine saison.

Son départ semble lié à la venue de Clyde King, comme super-instructeur, ce qui a réduit les responsabilités de Fowler.

Ami de longue date de Billy Martin, Fowler a dit qu'il espérait bien être de retour avec les Yankees lorsque Martin reprendra la barre de l'équipe, en 1980. Entre-temps à St-Louis, le magazine Sporting News a décerné le titre de joueur de l'année au lanceur gaucher Ron Guidry, des Yankees.

Ce dernier avait terminé la saison et dominé chez les lanceurs avec une fiche de 25 victoires, trois revers et une moyenne de 1.74 point mérité par match en plus de réussir neuf blanchissages.

Guidry est le premier lanceur à récolter cet honneur depuis Denny McLain, des Tigers de Detroit, en 1968.



Reggie Smith des Dodgers de Los Angeles regarde filer la balle par dessus la clôture, pour un circuit de trois points, à la 5e manche du match de samedi après-midi, à New York. Mais, ce devait être tout pour les Dodgers qui ont perdu 4-3 en 10 manches.

"SUR DEMANDE"

1450 **chef** RADIO GRANBY **PALMARES CANADIEN-FRANÇAIS-ANGLAIS** 1450 **chef** RADIO GRANBY

Semaine du 15 au 22 OCTOBRE 78

ANGLAIS			CANADIEN ET FRANÇAIS			
Position cette semaine	Nombre de semaines sur le charta	Position de la semaine précédente	Position cette semaine	Nombre de semaines sur le charta	Position de la semaine précédente	
Etiquette	Titre	Interprète	Etiquette	Titre	Interprète	
1	RSO	9 GREASE	1	FRANKI VALLI	1	GINO SOCIO
2	RSO	10 EVERLASTING LOVE	2	ANDY GIBB	2	JOE DASSIN
3	POLYDOR	8 ON THE ROAD AGAIN	4	ROCKETS	3	PHILLIPS
4	TELSON	5 HOT SHOT	8	KAREN YOUNG	9	SI C'ETAIT A REFAIRE
5	CAPITOL	10 BOOGIE OOGIE OOGIE	3	TASTE OF HONEY	14	DANSE AVEC MOI
6	EPIC	8 DON'T LOOK BACK	6	BOSTON	5	ALL I SEE IS YOUR FACE
7	RCA	4 IT'S A LAUGH	11	D. HALL - J. OATES	8	DAN HILL
8	RSO	4 SUMMER NIGHTS	14	J. TRAVOLTA - O.N. JOHN	9	SPACE LOVE
9	WEA	4 SATURDAY	12	NORMA JEAN	12	EVERY STEP
10	AM	5 YOU NEVER DONE IT	15	CAPTAIN-TENILLE	3	AIMER D'AMOUR
11	RCA	10 SHAME	7	EVELYNE KING	13	BOULE NOIRE
12	MCA	3 BURNIN	16	CAROL DOUGLAS	4	PATRICK JUVET
13	TK	3 BET OFF	17	FOXY	6	A TOI POUR TOUJOURS
14	RSO	10 HOPELESSLY DEVOTED	9	OLIVIA N. JOHN	4	C'EST PLUS FACILE
15	COLUMBIA	9 SONG BIRD	5	BARBARA STREISAND	10	RAISE A LITTLE HELL
16	CasaBlanca	2 MAC ARTHUR PARK	21	DONNA SUMNER	6	LA VERITE
17	MOTOWN	2 THREE TIME A LADY	22	COMMODORES	5	YOU LIGHT MY FIRE
18	AMHERST	8 THINGS WE SAID	18	JACKIE DE SHANNON	2	CE SOIR ON DANSE
19	RSO	3 OH DARLIN	25	ROBIN GIBB	17	LE BLUES DU BUSINESSMAN
20	COLUMBIA	7 CLOSE THE DOOR	23	TEDDY PENDERGRASS	4	COMMENT NE PAS
21	BRUNT	2 CRAZY FEELING	28	JEFFERSON STARSHIP	19	UNISON
22	COLUMBIA	6 EYES OF A PRISONNER	18	BARBARA STREISAND	13	LA COULEUR DE MES REVES
23	AM	5 STUFF LIKE THAT	24	QUINCY JONES	4	JE N'AIME QUE TOI
24	United Artist	1 HITTY DOWN THE LINE	28	BERRY RAFFERTY	3	VIENS DANSER
25	COLUMBIA	1 Don't It Make You Wonder	29	DAVE MASON	1	JUST WANNA STOP
26	WEA	1 BEAST OF BURDEN	30	ROLLING STONES	3	LES ADEUX D'UN SEX SYMBOL
27	WEA	17 MISS YOU	27	ROLLING STONES	2	AMOUREUX
28	ARISTA	- WHAT GOES UP	-	ALLAN PARSON	1	L'AMOUR QUE J'AI PERDU
29	ARISTA	- READY TO TAKE	-	BARRY MANLOW	1	STRAIGHT ON
30	-	- DO YOU FEEL...	-	KC SUNSHINE BAND	-	CA ME FAIT REVER
						ROMANTIC LOVER
						PIERRE BACHELIER

"SUR DEMANDE"

DU LUNDI AU VENDREDI ENTRE 18:00 et 21:00 Hrs. AVEC DANIEL DAIGNEAULT. ET LE SAMEDI ENTRE 15:00 et 18:00 Hrs. AVEC REAL LAROCQUE

Annonces Classées

ACCEPTÉES LA
VEILLE JUSQU'À

MIDI

Granby: 372-5433

Farnham: 293-5155

TARIFS DE NOS ANNONCES CLASSEES

une insertion (maximum 20 mots)	\$2.75
MOTS SUPPLEMENTAIRES	15¢
CARACTERES GRAS	80¢
LIGNE AGATE	30¢
1 POUCE x COL	\$3.78
1 POUCE (1 mois)	
(Cartes d'affaires)	\$60.00
LOCATION DE CASIER	60¢
AVIS DE NON RESPONSABILITE (3 insertions)	\$25.00
AVIS, SOUMISSIONS, etc. (ligne agate)	\$10.00
AVIS DE DECES	\$10.00
REMERCIEMENTS	\$10.00

REGLEMENTS

Les erreurs sont promptement rectifiées. Elles doivent être signalées dès la première insertion qui sera alors renouvelée gratuitement. Notre responsabilité pour un erreur ou une omission ne peut excéder le montant déboursé pour l'annonce. Toute annonce classée est payable avant publication.

201 PROPRIETES A VENDRE

A VENDRE OU A LOUER, maison neuve style québécois, 5 1/2 pièces, chauffage électrique. Tapis mur à mur. Terrain 80 x 110. Située 99 Bourget. Tél.: 372-0304 après 5h p.m. ou 375-2035 jour.

A VENDRE: maisons neuves, situées rue Beaumont, 5 1/2 pièces, chauffage électrique. Prêt approuvé par la S.C.H.L. avec aide gouvernementale selon l'acheteur. AUSSI autres maisons à vendre. S'adresser: MIRABEL CONSTRUCTION, tél.: 378-2239 ou 263-0396.

201 PROPRIETES A VENDRE

BEAU COTTAGE en bardeau de cèdre, isolé, foyer en pierre naturelle, 2 salles de bains, garage. Grand terrain paysagé. Prix raisonnable. Pas d'intermédiaire. Tél.: 372-9098.

BUNGALOW 3 ans, brique et aluminium, 5 1/2 pièces avec porte-patio, entrée split, chauffage électrique, très bon paysage avec haies, grand terrain près école, parc, commodités. Avec un revenu au sous-sol \$1,800. Pas d'agent. Aucune offre raisonnable refusée. Tél.: 469-4533.

GRANBY CANTON: 1704 avenue Lise, style cottage, 8 1/2 pièces, très grand terrain boisé, ruisseau, très beau site. Offre sérieuse acceptée, faut vendre. IMM. CHATELAINE, COURTIER, 378-3009 ou 469-2839.

GRANBY, à la campagne, 552 Forand, bungalow brique neuve, 5 1/2 pièces, système électrique. Terrain 75 x 140, taxes de Canton. Prix très abordable. S'ad.: IMM. CHATELAINE, COURTIER, 378-3009 ou 469-2839.

GRANBY: 403 Langlois, bungalow brique, 5 1/2 pièces, porte-patio, terrain tourbé, sous-sol isolé à la grandeur prêt à finir. Faut vendre rapidement. Aucune offre raisonnable refusée. IMM. CHATELAINE, COURTIER, 378-3009 ou 469-2839.

MAISON A VENDRE à Roxton-Pond, 2 terrains 75 x 150 chacun, meublé ou non, piscine neuve, sous-sol fini. Si intéressé: tél.: 372-0129.

PLACEMENT J.E.M. INC., nous achetons votre propriété "COMPTANT". Si vous voulez vendre rapidement, appelez-nous: 372-1330 (de 9h à midi).

201 PROPRIETES A VENDRE

RUE PARE, près de l'hôpital: bungalow brique de 6 pièces avec foyer, sous-sol fini, garage, terrain 60 x 130. Taxes \$710. Système eau chaude. Prix à discuter. Tél.: 372-4320 ou 378-0125.

SUPERBE MAISON
Vendue par le propriétaire, 4 chambres, 2 salles de bains, sous-sol fini avec foyer. Tapis mur à mur, grand terrain, près école. Transfert.
372-2884
372-8012
390 Bernier, Granby.

203 PROPRIETES DESIREES

AVONS URGENT BESOIN DE
Bungalows brique et déclin d'aluminium, situés dans la ville de Granby et le Canton. AUSSI propriétés à revenus de tous genres, 2, 4, 6, 8, 12, 20 logis. NOUS pouvons garantir la vente de votre propriété. COMMISSION 5%. S'adresser:
IMM. CHATELAINE
COURTIER
378-3009 ou 469-2839

206 MAISONS MOBILES ROULOTTES A VENDRE

TERRAINS à vendre pour maisons mobiles, 150 x 134, à 1 1/2 mille du centre-ville, vue magnifique, très beau choix à \$0.15 le pi. ca. S'ad.: DOMAINE MAISONS MOBILES GRANBY INC. Tél.: 372-9233.

208 TERRAINS A VENDRE

DANS LE PLUS BEAU SITE DE GRANBY: Il nous reste encore quelques terrains boisés de 150' de façade x 140', situés à l'extrémité sud de la rue Léger. N.B. ces terrains sont cadastrés et bornés et les rues sont en asphalte. DOMAINE ACROTERE INC. 378-3472, ou 372-6034.

222 ARGENT A PRETER

Prêts Hypothécaires 1ère, 2e, 3e (Ville ou campagne)
Taux courants. Pour achats, réparations, constructions, ventes, échanges, estimations. Badaud & Fils, courtiers.
GUY GALLANT, AGENT
105, rue Bouchard
Tél.: 372-9030 ou 372-1330

241 APPARTEMENTS A LOUER

1 APP. à louer, 3 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, place pour auto avec prise et remise. Ménage fait à neuf. AUSSI un LOGIS 4 1/2 pièces, eau chaude fournie, place pour auto et remise. A 475 denon ouest, app. 6, Granby.

APP. à louer 4 1/2 et 5 1/2 pièces. A 1110 Simonds, Granby. Tél.: 534-2840.

APP. à louer, 2 1/2 pièces, meublé, endroit tranquille sur la rue Duvernay au 1er étage. AUSSI: local 30 x 50, pour entrepôt. S'ad.: à 372-0659.

APP. 1 1/2, 2 1/2, 3 1/2 et 4 1/2 pièces, meublés, chauffés, TV optionnelle. Situés centre-ville. Prix à partir de \$80, par mois. S'ad.: 255 Ave du Parc, app. 1, après 6h. p.m. Tél.: 372-4121.

APP. 2 1/2, 3 1/2 pièces, meublés, chauffés, éclairés et 4 1/2 pièces meublés. Taxe d'eau payée. Situés coin Notre-Dame et Robinson. AUSSI rue Groulx. Libres immédiatement et réservations pour plus tard. Pour visiter: 433 Laurier, tél.: 372-9443 ou 378-5973.

APP. 2 1/2, 3 1/2 pièces, chauffés, meublés, situés haut de la ville. S'ad.: 378-5041.

APP. 3 1/2 pièces, éclairé, meublé, chauffé, situé 2e étage, 430 Principale, s'ad.: Restaurant Au Bon Repas, 430 Principale, Granby.

APP. 3 1/2 pièces, chauffé, éclairé. Tél.: 378-7631.

APP. 3 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé système chauffage électrique, eau chaude fournie, situé centre-ville à Granby. Tél.: 378-3009 ou 469-2839.

APP. 3 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, endroit tranquille, situé à 636 St-Jacques. Libre 1er Novembre. Tél.: 378-8523.

244 LOGIS 4 1/2 PIECES

Antenne communautaire, planchers marquetier finis varathane, prise pour auto, cour déblayée. Chauffage Novolec. Contrôlés par la S.C.H.L. Informations:
350 BOUCHARD, APP. 4
Tél.: 378-8903

247 LOCAL COMMERCIAL A LOUER

LOCAL COMMERCIAL à louer de 500 pi. ca., chauffé, situé 576 Dufferin, chemin Roxton-Pond (près magasin Harvey & Racine). Tél.: 372-2126.

251 CHAMBRES A LOUER

CHAMBRE à louer avec cuisinière, meublée, chauffée, éclairée, pour personne seule de 40 ans et plus. Située à 25 York à Granby. \$95.00 par mois. Tél.: 372-2082, après 4:00 hres p.m.

254 ENTREPOTS GARAGES A LOUER

A LOUER: entrepôt rue St-Antoine, 40 x 40 à \$1.75 le pi. ca. Inf.: 378-2286.

GARAGE à louer, du 15 octobre au 15 avril. \$12. par mois. Tél.: 378-2286.

258 DIVERS A LOUER

AUTO A LOUER. Oldsmobile Delta 88, 1978, toute équipée. Tél.: 378-7869.

271 DIVERS A VENDRE

A VENDRE: enregistreuse de marque "Sanyo" servant de répondeur automatique. Peut se transformer en magnétophone à cassette et comme reproducteur de cassette. Prix à discuter. Tél.: 372-8137 (jours de semaine de 9h. à 12h. et 13h. à 17h.).

AMEUBLEMENT de 3 pièces; chambre, salon, cuisine, pour \$589. Pour inf.: 273-7271.

HABITS de motoneige et de ski pour toute la famille. AUSSI mobilier de cuisine complètement neuf. Tél.: 378-0424.

VOLVO 1974, en très bonne condition. Prix: \$2,500. AUSSI A VENDRE: femelle berger anglais, enregistrée CKC, vaccinée, \$200. Tél.: 372-2064.

286 DEMANDE A ACHETER

ACHETERAIS petite remorque usagée de préférence à motoneige 1 place. Tél.: 372-5801 ou 372-8408.

ACHETONS machines à coudre industrielles usagées. S'adresser: ETABLISSEMENT COTE & FILS, tél.: 378-7678.

SERAIIS acheteur de tourne-disques manuels. Tél.: après 5h. p.m. 539-1324.

301 PERSONNEL DEMANDE

AVOINI COMMENT SAVOIR QUE VOUS NE POUVEZ PAS VENDRE, SI VOUS N'AVEZ JAMAIS ESSAYE? Devenez Représentante Avon et soyez surprise de votre succès! Vous vendrez des produits réputés dont la qualité est garantie. Gagnez de l'argent pendant votre temps libre. Renseignez-vous, composez: 372-5906 ou 372-4116.

244 LOGEMENTS A LOUER

LOGIS 4 1/2 PIECES
Antenne communautaire, planchers marquetier finis varathane, prise pour auto, cour déblayée. Chauffage Novolec. Contrôlés par la S.C.H.L. Informations:
350 BOUCHARD, APP. 4
Tél.: 378-8903

247 LOCAL COMMERCIAL A LOUER

LOCAL COMMERCIAL à louer de 500 pi. ca., chauffé, situé 576 Dufferin, chemin Roxton-Pond (près magasin Harvey & Racine). Tél.: 372-2126.

251 CHAMBRES A LOUER

CHAMBRE à louer avec cuisinière, meublée, chauffée, éclairée, pour personne seule de 40 ans et plus. Située à 25 York à Granby. \$95.00 par mois. Tél.: 372-2082, après 4:00 hres p.m.

254 ENTREPOTS GARAGES A LOUER

A LOUER: entrepôt rue St-Antoine, 40 x 40 à \$1.75 le pi. ca. Inf.: 378-2286.

GARAGE à louer, du 15 octobre au 15 avril. \$12. par mois. Tél.: 378-2286.

258 DIVERS A LOUER

AUTO A LOUER. Oldsmobile Delta 88, 1978, toute équipée. Tél.: 378-7869.

271 DIVERS A VENDRE

A VENDRE: enregistreuse de marque "Sanyo" servant de répondeur automatique. Peut se transformer en magnétophone à cassette et comme reproducteur de cassette. Prix à discuter. Tél.: 372-8137 (jours de semaine de 9h. à 12h. et 13h. à 17h.).

AMEUBLEMENT de 3 pièces; chambre, salon, cuisine, pour \$589. Pour inf.: 273-7271.

HABITS de motoneige et de ski pour toute la famille. AUSSI mobilier de cuisine complètement neuf. Tél.: 378-0424.

VOLVO 1974, en très bonne condition. Prix: \$2,500. AUSSI A VENDRE: femelle berger anglais, enregistrée CKC, vaccinée, \$200. Tél.: 372-2064.

286 DEMANDE A ACHETER

ACHETERAIS petite remorque usagée de préférence à motoneige 1 place. Tél.: 372-5801 ou 372-8408.

ACHETONS machines à coudre industrielles usagées. S'adresser: ETABLISSEMENT COTE & FILS, tél.: 378-7678.

SERAIIS acheteur de tourne-disques manuels. Tél.: après 5h. p.m. 539-1324.

301 PERSONNEL DEMANDE

AVOINI COMMENT SAVOIR QUE VOUS NE POUVEZ PAS VENDRE, SI VOUS N'AVEZ JAMAIS ESSAYE? Devenez Représentante Avon et soyez surprise de votre succès! Vous vendrez des produits réputés dont la qualité est garantie. Gagnez de l'argent pendant votre temps libre. Renseignez-vous, composez: 372-5906 ou 372-4116.

301 PERSONNEL DEMANDE

AIMERIEZ-VOUS travailler durant février, mars, avril? Alors, apprenez dès maintenant à faire des déclarations d'impôts. Pour informations: 372-3776 ou 372-0602.

BESOIN D'ARGENT POUR L'HIVER?

Noël sans argent ne vous plairait pas tellement! OUVREZ-LES à temps plein ou partiel, appelez: 372-5745

COUPLE désireant travailler ensemble, 21 ans et plus. Tél.: 372-4370.

EBENISTES

demandés avec expérience seulement. Se présenter: 356 Principale, Granby, tous les jours entre 1h. et 4h. p.m.

MECANICIEN

demandé. Tél.: après 9h. p.m. à 262-0606.

ON DEMANDE

peintre au fusil avec expérience dans manufacture de meuble. S'adresser à 356 Principale à Granby, de 1:00 p.m. à 4:00 p.m.

PERSONNE

demandée de 11h. a.m. à 5h. p.m. du lundi au vendredi. Tâches: faire diner 2 fillettes 7 ans et 8 ans et conserver maison propre. Salaire à discuter. Tél.: 372-8836.

RECHERCHONS

vendeur sérieux pour le "KIT MAISONNEC" (maisons pré-usinées), pour Granby et les environs. Appelez: (418) 839-6707 de 7h. à 10h. p.m.

ROUTE MOTORISEE LA VOIX DE L'EST

Nous sommes à la recherche d'une personne (adulte) à temps partiel pour faire livraison du journal à ST-ESCAIRE. Auto nécessaire. Pour plus d'informations, communiquez à: 372-5433 EXT. 73 ou 74

SOUDEUR-ASSEMBLEUR

de-ma AUSSI mécanicien-assembleur sur camion avec ou sans expérience. Tél.: 379-5402.

303 VENDEURS VENDEUSES

UN Avenir REMUNERATEUR VOUS ATTEND comme représentant(e) de la CIE ELECTRIC CERTIFIEE. Le candidat choisi aura à présenter aux commerces, industries, etc., de sa région nos produits d'éclairage, d'une qualité hors pair. Nous offrons excellentes commissions, comptes protégés. Système de vente éprouvé au cours de plus que trente ans d'expérience. Plein temps ou temps partiel. Auto essentielle. Ces produits méritent la sérieuse considération du vendeur qui cherche une ligne additionnelle. Faites parvenir votre résumé à: M. Bernard Barville, C.P. 433, Drummondville, Qué. J2B 6W3.

342 GARDERIES

DAME avec expérience garderait enfants de 2 à 6 ans à la journée du lundi au vendredi. Rue St-François. Tél.: 378-9397.

343 SERVICES DIVERS

DISCO MOBILE H-G pour tous genres de célébrations, appelez pour rendez-vous après 5:00 hres p.m. Tél.: 372-2539.

LE ROYAUME du linge et meubles usagés. Acceptons les donations. Tél.: 375-2612 ou à 123a Robinson, Granby.

MENUISIER-ARTISAN, réparations, rénovations et tous genres de finition intérieure et extérieure. Tél.: 372-0505.

362 TRACTEURS

TRATEUR Ford 4,000, bleu, à gaz, automatique, excellente condition, \$2,800. AUSSI souffeuse à neige neuve, \$1,100. 378-0121, soir 372-4753.

365 MOTOCYCLETTES SCOOTERS

MOBYLETTE de marque Blanco, 4 mois d'usage, en bonne condition. Prix demandé: \$175. Tél.: 378-8921, après 5h. p.m. demandez Alain.

368 CAMIONS

BLAZER K5, 1974, 3 vitesses, très propre. Prix: \$2,400. Tél.: 539-3915.

370 AUTOS A VENDRE

AUBAINE! Duster 1974; 36,000 milles, camion neuf, 4 Gragars, pneus neufs, prix à discuter. Tél.: 263-6733 après 8:00 p.m.

AUBAINE! Toyota Corolla, 1600, 1974, 4 vitesses, 4 portes, dégivreur arrière électrique, mécanique A-1. Cause de vente: auto fournie. Prix: \$1325. Tél.: 372-0463.

CAMARO 1968, moteur 30,000 milles, transmission A-1, très propre. Laisserais à \$850. Tél.: 372-5753.

FORD LTD I, 1977, couleur noire avec "stripe", 7,000 milles. S'ad.: après 5h. p.m. à 378-8157.

FORD Torino 1975, 27,000 milles, directement du propriétaire. Tél.: 378-4283.

LINCOLN Continental 1975, tout équipé, bas millage, très propre. Tél.: 243-5389.

PONTIAC LeMans, 1971, V8, 3500, propre, 4 bons pneus. Tél.: 372-8137 (le jour). AUBA

362 TRACTEURS

TRATEUR Ford 4,000, bleu, à gaz, automatique, excellente condition, \$2,800. AUSSI souffeuse à neige neuve, \$1,100. 378-0121, soir 372-4753.

365 MOTOCYCLETTES SCOOTERS

MOBYLETTE de marque Blanco, 4 mois d'usage, en bonne condition. Prix demandé: \$175. Tél.: 378-8921, après 5h. p.m. demandez Alain.

368 CAMIONS

BLAZER K5, 1974, 3 vitesses, très propre. Prix: \$2,400. Tél.: 539-3915.

370 AUTOS A VENDRE

AUBAINE! Duster 1974; 36,000 milles, camion neuf, 4 Gragars, pneus neufs, prix à discuter. Tél.: 263-6733 après 8:00 p.m.

AUBAINE! Toyota Corolla, 1600, 1974, 4 vitesses, 4 portes, dégivreur arrière électrique, mécanique A-1. Cause de vente: auto fournie. Prix: \$1325. Tél.: 372-0463.

CAMARO 1968, moteur 30,000 milles, transmission A-1, très propre. Laisserais à \$850. Tél.: 372-5753.

FORD LTD I, 1977, couleur noire avec "stripe", 7,000 milles. S'ad.: après 5h. p.m. à 378-8157.

FORD Torino 1975, 27,000 milles, directement du propriétaire. Tél.: 378-4283.

LINCOLN Continental 1975, tout équipé, bas millage, très propre. Tél.: 243-5389.

PONTIAC LeMans, 1971, V8, 3500, propre, 4 bons pneus. Tél.: 372-8137 (le jour). AUBA

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE ST-HYACINTHE NO. 75005-00233-78

COUR SUPERIEURE
Banque de Commerce
Canadienne Impériale

AVIS PUBLIC

EST PAR LA PRESENTE donné que les effets mobiliers du défendeur saisis en cette cause seront vendus: le 28e jour d'octobre 1978 à 10:00 a.m. au 167 Principale, Chez J.P. Leblanc, Inc. Granby à savoir: 1 maison mobile Richardson mesurant 12 x 60 pi. 1970 LESQUELS EFFETS seront vendus pour argent comptant au plus offrant et dernier enchérisseur.

DONNE A St-Hyacinthe ce 16e jour d'octobre 1978

Raymond Chabot
huissier

ENCAN A COMMISSION

Tous les mardis soir à la SALLE D'ENCAN 247, rue Granby, BROMONT à 7h.30 p.m.

CETTE SEMAINE, SERONT VENDUS: poêle électrique; réfrigérateur 2 portes blanc; bureau triple; cabinet vitré; laveuse de vaisselle encastrée; chaises droites et bergennes; mobilier de cuisine; poufs et fauteuils neufs; demi-lit complet; grands lits box spring et matelas; bureaux; etc. etc. Outils d'ouvriers et de jardin; belles lampes; vaisselle; Couvertures, etc. etc.

BEAUCOUP D'ANTIQUITES de tous genres; bureaux, chaises droites et bergennes, etc. etc. vaisselle, etc. etc.

Pour informations d'encans de tous genres, adressez-vous avec confiance à:

JEAN-GUY GELINEAU
enc. inc.
247, rue Granby
Bromont.
Tél.: 534-2414 24799

HORNER RUG CLEANING

A.A. HORNER PROP. 31 ans d'expérience

NETTOYAGE:

- tapis à la vapeur
- mobilier de salon
- velours-nettoyage à sec

murs, plafonds lavés à la machine
carpet guard - anti-static

Estimation gratuite
32 Lansdowne Granby 372-5907

22753

Nouveau - Nouveau - Nouveau OPPORTUNITÉ

Vous avez des temps libres; Désirez augmenter vos revenus; Vous voulez travailler à votre compte;

Une grande entreprise spécialisée dans la vente de meubles à escompte ouvrira bientôt ses portes à Sherbrooke.

Cette compagnie est à la recherche de représentants (es) à temps plein ou à temps partiel pour couvrir toute la région des Cantons de l'Est.

Devenez représentant dans votre localité.

Pour plus d'informations, écrivez à:

M. Donald ROUSSY
1435, rue Malouin, Sherbrooke
ou téléphonez à (819) 567-9195
entre 4h. et 7 h. p.m.

22796

SALON J.-L. LACOSTE

(Coiffure pour hommes)

2 maîtres coiffeurs pour vous servir

4, rue Court Granby

22718

Rubrique de dépannage

POUR VOS BESOINS de TAPIS et PRÉLARTS VENTE et POSE PAR UN EXPERT SERVICE PERSONNEL

• HARDING • BURLINGTON • OZITE • BIGELOW • DOMCOR

le Tapis **ANDRÉ BÉRARD**

468-1 Bourget (coin FRÉCHETTE) 378-0202 - Rés.: 372-8469

Esso MECANIQUE GENERALE

MARCOUX ESSO SERVICE

187 Fréchette (coin Blvd Leclerc)

Granby P.Q. Tél. 378-1878

MISE AU POINT ÉLECTRONIQUE

LIVRAISON GRATUITE

378-0142
378-0141

SPECIAL AU COMPTOIR QUART DE P



Le petit poêle qui ne sert qu'aux élections papales a été utilisé à quatre reprises hier mais ne s'en échappait que de la fumée noire, même si un peu de blanche a quelque peu troublé les pèlerins amassés sur la place St-Pierre.

Après une journée complète du Conclave

Quatre scrutins qui n'ont départagé personne encore

CITE DU VATICAN (Reuter) — De la fumée noire le matin, encore de la fumée noire le soir, sombre dimanche pour les plus de 200.000 Romains, Italiens et étrangers qui s'étaient massés sur la place Saint-Pierre dans l'espoir d'appréhender l'élection d'un nouveau pape.

Les cent-onze cardinaux de moins de quatre-vingts ans qui sont enfermés à la Chapelle Sixtine — les octogénaires et plus n'ont pas le droit de vote — ont tenté à quatre reprises dans la journée de s'accorder sur un nom, mais ils n'ont pu désigner le successeur de Jean Paul premier sur le

trône pontifical.

Très tôt dans la matinée, la foule s'était rassemblée, les yeux fixés sur le fin tuyau de métal s'élevant en bordure du toit de la chapelle. Les deux premiers tours de scrutin s'étant révélés négatifs, de la fumée noire s'est échappée pendant une minute environ. Il y a bien eu ensuite quelques volutes de fumée si- non blanche, du moins grisâtre, mais le porte-parole du Saint-Siège a coupé court à toute spéculation en venant affirmer: "La fumée est noire."

Radio-Vatican avait précisé pour sa part que "ce sont les premières volutes

qui comptent."

Retranchés du reste du monde depuis samedi après-midi, les cardinaux ont commencé à voter à 9h30 locales et les résultats des deux premiers tours ont été annoncés à midi.

Après le déjeuner, les cardinaux, se sont à nouveau concertés et ont prié, puis ils ont recommencé à voter à 16h30 pour deux autres tours de scrutin infructueux.

Conformément aux règles édictées par Paul six, les cardinaux sont venus dimanche à quatre reprises devant le maître-autel, porteurs de leur bulletin de vote qu'ils tenaient ostensi-

vement à la main. Après s'être agenouillés et après avoir brièvement prié, les "grands électeurs" ont prononcé les mots suivants: "Je demande au Seigneur le Christ d'être témoin que mon vote est donné à celui que je considère, devant Dieu, comme devant être élu". Plus les prélats ont déposé leur bulletin dans l'urne avant de regagner leur siège.

-Au terme des opérations de vote, l'un des trois cardinaux scrutateurs a agité l'urne et, avec ses deux col-

lègues, a fait le compte des bulletins.

Cette première session de dimanche n'a pas permis de donner au monde catholique un nouveau pape — choisi très vite, Jean Paul premier avait été élu au quatrième tour — mais elle a probablement fourni une indication précieuse aux cardinaux sur le degré de soutien dont bénéficient les "papabili" dans ce conclave qui l'on considère comme très ouvert.

Le cinquième tour de scrutin aura lieu lundi matin.

Les USA se dotent d'un programme énergétique

WASHINGTON (AFP) — La Chambre des représentants a approuvé dimanche matin par 231 voix contre 168 le programme énergétique du président Carter, revu et corrigé par le Congrès, donnant enfin aux Etats-Unis après 18 mois

de débats un programme de conservation de l'énergie.

Les mesures adoptées par le Congrès sont nettement moins sévères que celles qu'avait proposées le président Jimmy Carter en avril 1977 et elles n'empê-

cheront pas les importations de pétrole des Etats-Unis d'augmenter au cours des prochaines années. Selon le secrétaire à l'Energie, M. James Schlesinger, ces importations se chiffrent en effet entre 9 et 10 millions de barils par jour

en 1985, au lieu de 8 millions environ à l'heure actuelle.

Néanmoins, le compromis adopté par les parlementaires permettra aux Etats-Unis d'économiser près de 3 millions de barils par jour en 1985 par rap-

port à ce qu'aurait été les importations en l'absence de programme énergétique. C'est nettement inférieur à l'économie de 4.5 millions de barils par jour espérée par la Maison Blanche lors de la présentation du programme, mais c'est aussi la première fois, après des années d'efforts remontant à l'embargo pétrolier arabe de 1973, que le Congrès parvient à adopter des mesures sérieuses de conservation de l'énergie.

Le programme voté par le Congrès comporte les éléments suivants: — Taxation des automobiles grosses consommatrices d'essence.

— Des dégrèvements fiscaux pour inciter les Américains à mieux isoler leurs maisons ou à utiliser l'énergie solaire.

— Des stimulants pour amener les entreprises à consommer moins de pétrole et de gaz naturel.

Par contre, deux éléments fondamentaux du programme Carter n'ont pas été adoptés par le Congrès: la taxation du pétrole à la production en vue de porter son prix au niveau mondial, les pénalités pour les producteurs d'électricité qui continueraient à utiliser trop de pétrole ou de gaz naturel.

Il a fallu pratiquement 18 mois au Congrès pour se mettre d'accord sur le programme énergétique que la Chambre des Représentants avait largement approuvé en 1977 tandis que le Sénat le rejetait presque entièrement. Cette impasse, alors que les partenaires économiques des Etats-Unis insistent sur la nécessité de réduire leurs importations de pétrole, qui coûtent environ \$45 milliards par an, a été l'une des causes de la faiblesse du dollar.

La SEE prêtera \$1,200 millions à l'Algérie

ALGER (AP) — La Société canadienne pour l'expansion des exportations a signé vendredi avec la Banque algérienne de développement une convention de prêt de 1,200 millions de

dollars. Ce crédit constitue le plus élevé accordé par la SEE.

D'une durée de 19 ans, il doit servir à financer les importations par l'Algérie

d'un large éventail de biens et services canadiens.

A l'occasion de la signature, M. Jean Chrétien, ministre canadien des Finances, s'est déclaré persuadé que la coopération bilatérale connaîtrait sous peu une impulsion sans précédent. La création d'une commission mixte de coopération économique et commerciale a d'ailleurs été décidée par les autorités des deux pays.

partenaires commerciaux de l'Algérie, qui constitue elle-même son premier partenaire africain. D'après les chiffres des douanes algériennes, les ventes du Canada sont passées de 0.4 milliard dinars en 1976 à 1.1 milliard en 1977, tandis que ses achats sont restés d'un montant de 110 millions dinars environ.

L'Algérie exporte exclusivement des hydrocarbures et importe des produits agro-alimentaires (63 pour cent du total), du matériel de navigation, du bois brut et travaillé, etc...

Autre général au Brésil

BRASILIA (AP) — Le général Jao Baptista de Figueiredo, 60 ans, a été élu dimanche président du Brésil pour un mandat de sept ans.

Le nouveau chef de l'Etat, qui est le cinquième général à assumer la magistrature suprême dans le pays depuis le coup d'Etat militaire de 1964, prendra officiellement ses fonctions le 15 mars 1979.

Le successeur du général Ernesto Geisel a obtenu 355 voix contre 226 pour le général Euler Bentes Monteiro, au cours du vote des élus du Sénat et de l'Assemblée fédérale. Cinq des élus étaient absents — deux d'entre eux voulaient protester contre le système de l'élection indirecte du chef de l'Etat — et trois se sont abstenus.

Le résultat n'a causé aucune surprise du fait que le général Figueiredo bénéficiait du soutien du parti pro-gouvernemental Arena.

Président algérien à Moscou

ALGER (AFP) — Le voile a été levé dimanche soir sur la disparition du président algérien Houari Boumediène de la scène publique: on annonce en effet officiellement que le chef de l'Etat a quitté Alger à destination de Moscou pour une visite de travail au cours de laquelle il aura des entretiens avec les dirigeants soviétiques.

Cette information met fin, sans aucun commentaire, à la vague de spéculations de certains journaux européens et arabes parlant ces derniers jours de coup d'Etat en Algérie, de tentative d'ajournement contre le chef de l'Etat, etc..., spéculation qui, en fait, depuis le début, ne reposaient sur aucune réalité.

Par contre, notent les observateurs, cette brève information ne donne aucune indication sur les raisons de l'absence de la scène publique du président Boumediène enregistrée depuis le 24 septembre dernier, pas plus qu'elle ne précise la date à laquelle le chef de l'Etat s'est rendu en Union soviétique et quelle sera la durée de son séjour dans ce pays.

UNE FAÇON D'ÉTIRER LE BUDGET

UN JOUR SEULEMENT **MERCREDI 18 OCTOBRE**

DÎNER INDIVIDUEL \$1.95 seulement

VOUS ÉCONOMISEZ 35¢

Mercredi, offrez-vous un dîner nourrissant et délicieux. Allez chercher un dîner individuel du colonel Sanders. Il contient 3 morceaux de Poulet Frit Kentucky 'bon à s'en lécher les doigts', des frites dorées, de la salade de chou crémeuse et du pain à la grecque. Une savoureuse façon d'économiser sur le budget alimentaire de la semaine.

Poulet Frit à la Kentucky.

Colonel Sanders et ses aides le font 'bon à s'en lécher les doigts'

La Villa du Poulet.

Plus de 100 magasins au Québec. Consultez l'annuaire téléphonique local pour trouver le comptoir le plus près de chez vous.

Quatre points pour re...housser votre auto!



INSTALLATION: Aucun souci d'installation car nos équipes d'experts feront GRATUITEMENT l'installation de vos housses pour sièges d'autos.



QUALITÉ: Nous offrons une gamme de tissus de qualité à des prix pour convenir à tous les besoins.



CHOIX DE COULEURS: Notre vaste choix de couleurs nous permet de vous offrir l'agencement intérieur de votre goût.



CONFORT: Nos housses sont des plus confortables et elles vous tiendront au chaud durant tout l'hiver. Elles protégeront vos banquettes ou sièges baquets durant toute l'année.



G. Lebeau Itée
Le salon de beauté pour l'auto

35, Yvon R.R. 4, Granby — Tél: 378-0181

*Avec tout achat de housses au prix de liste suggéré.